



Maghreb Canada Express

ÉDITION MAGAZINE

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE?

Contactez-nous pour :

- Obtenir une pré-qualification
- Acheter avec DS comptant*
- Renouveler votre hypothèque
- Refinancer votre hypothèque
- Consolider vos dettes

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque.

* Certaines conditions s'appliquent
** Hypothèques résidentielles

Badre Izouggaghen & Co
Agent immobilier agréé
Conseiller en financement hypothécaire

INTELLIGENCE HYPOTHÉCAIRE
Service clientèle agréé

Cell.: (514) 991-7738 (577) 775-3324
Courriel : izouggaghen.b@intelligencehypothecaire.ca

SALAMET SALAD

ABDEL SALAM EL WERFALLI PREND SOIN DE VOTRE VOITURE.

Spécialiste Auto & Mécanique Générale

- Electronique Diagnostic, Complete Car Care
- Entretien complet de votre véhicule;
- Européennes, Japonaises, Américaines.

1446, Rue Berry, Loc. 4, St-Hubert (Qc), J4Z 1A3
Tél.: 450-490-8884, Cell: 514-602-4323 Fax: 450-462-4623

SAFA VOYAGES

1400, Avenue West, suite 245, Montral (Qc) H4N 1C8

Toutes destinations. Réservations garanties. Services de voyages. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et le Moyen Orient.

اختصاصي في اسفار العمرة والحج

TOUTES SORTES DE VISAS POUR L'ARABIE SAOUDITE

Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

PRINTEMPS ARABE
Pluie de bombes dans un désert démocratique

MAROC - ALGÉRIE
L'intégration économique pour transcender les divergences politiques

Maghreb Canada Express

Maghreb Canada Express au service de la communauté marocaine du Canada

DALMA IMMIGRATION

Daniel Wafiq, Président
Membre de la Société Canadienne de l'Immigration
Ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'Immigration du Québec.

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1989

- Résidence permanente
- Travailleurs qualifiés;
- Regroupement familial;
- Gens d'affaires

Adresse: 390, Notre-Dame Ouest, suite 400, Montréal (Qc) H2Y 1T9 - Canada
Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 962-9584 Fax: (514) 962-0895

www.dalma.ca



Dr. Camille Sari et Avraham Elarar



Jawad Najem



Dr. Lahcen Haddad

MAROC - ALGÉRIE / INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

- ◆ L'intégration économique pour transcender les divergences politiques.....Pages 4-5
- ◆ L'autonomie avancée comme forme d'autodétermination.....Page 6
- ◆ La conférence en bref.....Pages 8-9

CANADA /QUÉBEC / IMMIGRATION

- ◆ Modifications réglementaires.....Page 10
- ◆ Au sujet des consultants en immigration véreux.....Page 11

LE PRINTEMPS ARABE

- ◆ Les trois blessures narcissiques des dirigeants arabes.....Pages 14-15
- ◆ Lu pour Vous : Analyse de Gérard Delaloye.....Pages 18-19
- ◆ Harper le « brave ». Khaddafi le méchant !.....Page 22
- ◆ Pages Kadhafi : Requiem pour un dictateur.....Pages 23-26-27

PODIUM

- ◆ Rakia Laroui : Parcours d'une battante.....Pages 20-21

COURRIER DES LECTEURS

- ◆ À l'attention de Madame Louise Deschatelets du Journal de Montréal.....Page 24

PAGES CULTURELLES

- ◆ Vivre entre parenthèses : Cultures, marginalité et paradoxes identitaires....P. 12-13

MAGHREB

- ◆ Un mois d'actualité au Maroc.....Page 28

PAGES SPORTIVES

- One..two...three.. viva Algérie!!! One.. two... three.. viva Maroqui !!.....Page 29
- Maroc : Esprits et étique sportifs en déclin ?.....Page 30

APPEL EN MARGE DE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION MAROCAINE

- ◆ Inclure la spécificité MRE dans la constitution marocaine.....Page 31

Pour si peu que \$ 3,⁷⁵ par mois, recevez Maghreb Canada Express, à domicile ou à votre bureau !

Le Mensuel "Maghreb Canada Express" est devenu, un Magazine: Plus facile à lire et à archiver. Mais aussi plus coûteux pour nous ! Pour le recevoir chez vous, des frais annuels de 45 \$, toutes taxes comprises, sont demandés (Vous recevrez 12 numéros par année). Votre contribution servira à couvrir les frais de gestion et d'envoi par la poste (courrier ordinaire)et nous laissera un bénéfice d'environ 2 dollars par abonné et par mois: Ce qui nous aidera à maintenir la qualité du produit et du service..

Si vous aimez ce que nous faisons, souscrivez à cet abonnement de soutien en nous envoyant votre adresse postale par courriel à : elfouladi@videotron.ca : Le numéro du mois courant vous sera envoyé, accompagné de votre facture annuelle détaillée et contenant les modalités de paiement.

Les tempêtes absurdes du printemps Arabe

D'un Continent à l'autre ...



A. El Fouladi

C'est l'indignation chez certains, suite à notre éditorial «Le syndrome de Lawrence d'Arabie». Ces certains sont allés jusqu'à classer notre media à droite, vendu aux autorités. Rien que ça !

Or qu'avions-nous écrit dans cet édito du mois de mars ? Ça: *Les arabes risquent de passer de la dictature à l'anarchie sans jamais connaître la démocratie.* Et, plus loin, nous avons ajouté qu'une révolution sans leader est le cancer désigné pour asseoir cette anarchie... Nous nous sommes également demandés si des machiavels, loin de gagner la guerre contre le terrorisme, mais tenant à leurs intérêts géostratégiques, n'auraient pas changé de stratégie : Continuer la guerre à travers la rue (et la sympathie avec la rue) tout en congédiant les dictateurs à leur solde, qui n'ont pas fait leurs devoirs.

Ce serait le cas de Ben Ali. Ce serait le cas de Moubarak. Mais voilà que la Rue arabe se croit tout à coup dotée d'un pouvoir surnaturel contre ses dirigeants : «*Le vent de la liberté souffle sur le Monde arabe nous a écrit quelqu'un et rien ne l'arrêtera !*»

Fasse que ce vent ne se transforme pas en une Nouvelle tempête du Désert !

Oui rien ne l'arrêtera ! même pas la sagesse du dernier des Mohicans... A condition toutefois que ce vent continue de souffler dans les voiles de certains Gros intérêts !

Si les Ben Ali et Moubarak, sont partis par obéissance à leur pourvoyeurs, nous le répétons, quitte à être traité de tous les noms par les révolutionnaires de dimanche: Kadhafi tient encore parce que sa dictature est *privée*; Une sorte de PME qu'il a monté tout seul et l'a peinte tout en vert au risque de la

rendre *Khadra* (*Khadra* signifiant *Ridicule dans certains dialectes marocains*)

La France mène si bien la guerre, et simultanément, à L'Islam, sur son territoire avec ses débats actuels, et à Kadhafi en faisant pleuvoir des bombes sur un Printemps Arabe sans fleurs. Et quand on voit la facilité avec laquelle on avait passé les ivoiriens au second rang, et la rapidité avec laquelle on a pris *en pitié* les civils libyens (dont ceux qui ne sont pas armés savent tout de même bien manier le Kalachnikov et le missile... Service militaire obligatoire oblige) il y a de quoi se poser des questions ! Au fait, à partir de quel point un civil devient-il militaire ?

Loin de la Libye, la rue jordanienne réclame, et nous citons: *Des réformes à la Marocaine.* Et loin de la Jordanie, certaines rues marocaines semblent s'être enrégées suite à l'octroi de ces mêmes réformes : À Khouribga, par exemple, des manifestants, fils de retraités, réclament ni plus ni moins que le travail à l'Office Chérifien des phosphates devienne héréditaire ! Leur argument ? La richesse de la région doit profiter aux fils de la région. Or la majorité des retraités sont originaires d'ailleurs ! Revendication difficile à satisfaire... Plus difficile que celle de ce manifestant qui, lui, ne demande, sur sa banderole que le retour de l'entraîneur Zaki, pour remplacer le *Roumi* qui entraîne l'équipe nationale !

Les réformes proposées au Maroc semblent avoir pris de court les soldats de l'ombre de la scène politique nationale dont des islamistes radicaux. Alors on se serait mis à improviser pour récupérer l'initiative dans la rue. El Adl Wal Ihsan est pointé du doigt suite à la sortie de certains rapports de police italiens.

Au fait ? À quand une banderole « *Oui à l'Union du Maghreb* » ? Il faut garder l'espoir !

A. El Fouladi

© Une production
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"
www.maghreb-canada.ca
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.
elfouladi@videotron.ca

Contact et publicité:
info@maghreb-canada.ca
Tel. (514) 576-9067

Chroniqueurs:
Mostafa Benfarès, Ph.D.
(Canada)
Yassine El Fouladi, B.Sc.
(Canada)
Salaheddine Lemaizi, Journaliste
(Maroc)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Infographie:
Abderrahman El Fouladi

Impression:
Les Presses du Fleuve

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie).



MARIA HOUEM
(Avocate / Lawyer)
LL.B., LL.M., LL.D. (Ph.D.)
Docteurat en droit
Membre du barreau
du Canada et du Québec



- Droit de l'immigration
- Droit de la famille

5056, Côte-des-Neiges, suite 303 Montréal (Québec) H3V 1G6
Tél: (514) 737-6464 et (514) 731-5858
Fax: (514) 737-8558

mariahouem@hotmail.com <http://www.houemavocate.com>



Maître Imane Ben Bahri LL.B.
Avocate / Lawyer

- ✓ Droit Familial (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants.)
- ✓ Immigration
- ✓ Testament selon Chariâa

1116 Av. Lacordaire, suite 307
Montréal (Québec) H3T 1M1
www.canadian-dream.ca

Tel. : (514) 839-3875
Cell. : (514) 815-0761
e-mail : imane@canadian-dream.ca

L'intégration économique pour transcender les divergences politiques

L'unification du Maghreb est sans contredit la solution qui mènerait vers la stabilité et la prospérité de la région toute entière : Un raccourci vers cette union serait, selon Dr Camille Sari, une intégration économique entre les deux poids-lourds de la région, le Maroc et l'Algérie, et ce, en vue de transcender leurs divergences politiques qui font entrave à l'édification de l'union du Maghreb Arabe.



Par Yassine El Fouladi

Dans cet ordre d'idées, une conférence fut donnée par le Professeur Camille Sari, Conseiller économique, Consultant international, Spécialiste des monnaies et de la finance internationale, sur invitation de notre Magazine Maghreb Canada Express et en étroite collaboration avec l'ambassade du Royaume du Maroc au Canada, le 29 mars dernier à Montréal.

Tout en écoutant l'exposé du Dr Camille Sari, je n'ai pas pu m'empêcher de penser au match de foot qui a opposé le Maroc et l'Algérie deux jours plus tôt : L'enjeu était grand... Presque autant que la rivalité qu'entretiennent les deux sélections nationales . Et du coup, le MRE que je suis fut convaincu que la seule rivalité qui doit subsister entre les deux voisins ne doit plus être que cette rivalité sportive !

Il est plus qu'absurde, en effet, que nos deux pays restent divisés, eux qui partagent plus de points communs que la plupart des pays qui sont voisins dans le monde: Une même langue, une même religion, une même culture et pratiquement un même territoire ! L'histoire, tristement, les a séparés pendant qu'elle s'écrivait... Les a pris en otages !

Pourtant, il est indéniable que ces deux peuples restent unis !

Pour les jeunes algériens et marocains vivant à l'étranger, le rapprochement est naturel : Ils étudient ensemble, s'a-



L'Ambassadeur de SM le Roi au Canada Mme Nouzha Chekrouni, Dr Camille Sari et M. Avraham Elarar

musent ensemble et jouent même ensemble dans les mêmes équipes sportives . Ils célèbrent les fêtes en commun. Des marocains vont prendre un thé au café algérien du coin à Jean-Talon (Montréal) et d'autres algériens dégustent un tajine au restaurant marocain un peu plus loin. Plus encore, quelques-uns s'unissent et ouvrent des commerces ensemble, c'est le cas d'une boucherie à Sherbrooke par exemple.

Imaginez maintenant cette coopération à grande échelle. Il est absurde que nos pays qui ont des besoins complémentaires n'échangent pas davantage. Je fus surpris d'apprendre par le conférencier que seulement 2% des échanges internationaux des deux pays se font entre eux; La moyenne des échanges entre

pays voisins du monde est aux environs de 40% ! Imaginons les deux pays coopérant dans une économie unifiée qui s'élargirait au travers du Grand Maghreb ! Imaginons l'Afrique du nord unie et rayonnant à travers le monde en entraînant tout le continent africain avec elle !

C'est le rêve auquel aspire Camille Sari et qu'il a transmis à son auditoire !

Mais, me répondra-t-on, le problème des gens qui rêvent c'est qu'ils oublient de se réveiller. Heureusement, le professeur Camille Sari n'est pas un rêveur comme les autres. Il est économiste et il rêve avec ses outils de scientifique : La raison et la rigueur !



L'intégration économique pour transcender les divergences politiques

C'est avec cet objectivisme et cette rigueur qu'il dressa le portrait de la région du Maghreb en s'attardant particulièrement sur l'Algérie et le Maroc, car solutionner la division politique entre ces deux pays mènera inévitablement à l'unification du Maghreb tout entier !

La solution qu'il apporte passe par l'adoption éventuelle d'une monnaie commune (mais pas nécessairement unique) qui servirait aux échanges entre les deux pays. Cela fluidifierait la circulation commerciale des deux nations tout en maintenant leur souveraineté monétaire.

Cette souveraineté est importante car les pays sont généralement réticents à se départir de leur monnaie nationale étant donné son rôle macroéconomique.

On peut certainement se questionner sur la faisabilité d'un tel projet. Nous serions tentés de dire qu'une réponse économique ne peut être à la hauteur d'un problème politique; Mais ne serait-ce pas ce problème qui cause la faiblesse des échanges économiques ?

À cela le docteur Sari rétorque en citant des exemples tel celui de la Chine et de Taiwan dont les échanges sont intenses, et ce, malgré l'état de guerre qui perdure entre eux et qui n'empêche pas certaines entreprises Taïwanaises de s'installer en Chine ! Pourquoi n'en ferions-nous pas de même? Pourquoi ne ferions-nous pas comme les européens qui se sont unis malgré les guerres mondiales qui les ont divisées? Pourquoi? Alors que nous ne sommes même pas en guerre !

Le politique devra et n'aura d'autre choix que d'emboîter le pas !

Si la création d'une monnaie d'échange commune semble ambitieuse, son absence n'empêche pas les initiatives des entreprises des deux pays de faire des échanges. Les entrepreneurs ont tout à gagner à élargir leur marché, les banques au moins semblent l'avoir compris, pensez à l'UBM (Union des Banques Maghrébines). Advenant qu'un marché s'élargisse entre les deux pays, les gouvernements n'auront d'autres choix que de suivre le pas de l'union.

Il y a plus que ces gains de marchés

pour les deux pays : En cessant de se méfier de son voisin, les deux pays pourront unir leurs forces même au niveau de l'armement par exemple. Selon Dr Camille Sari, plus de 10 milliards de dollars sont dépensés par les deux pays dans ce secteur annuellement. En transcendant leurs divergences politiques, les deux pays pourraient sortir de cette logique de guerre et libérer un budget impressionnant pour financer les systèmes d'éducation. Ce genre d'économie de coûts est un exemple précis qui explique comment surgiraient les bénéfices d'une union maghrébine !

La division maghrébine est une aberration. Nous sortirions tous plus fort d'une union soit en créant un marché local intense, soit en formant une coalition qui ne manquerait pas de peser lourd sur la scène mondiale.

Pour ceux qui ont le culte de la rivalité dans le sang... Il leur restera toujours les confrontations "Algérie-Maroc" sur les terrains de foot !

Yassine El Fouladi

Oui! Les économies que je réalise grâce aux frais réduits* peuvent leur fournir plus que ce dont ils ont besoin.

Envoyez de l'argent au **Maroc** pour seulement **11\$** de frais de transfert*

Montant transféré*	Anciens frais	Nouveaux frais*	Vous économisez*
0,00 \$ - 50,00 \$	12 \$	11 \$	1 \$
50,01 \$ - 100,00 \$	14 \$	11 \$	3 \$
100,01 \$ - 200,00 \$	17 \$	16 \$	2 \$
200,01 \$ - 300,00 \$	20 \$	16 \$	4 \$
300,01 \$ - 400,00 \$	23 \$	21 \$	5 \$
400,01 \$ - 500,00 \$	26 \$	21 \$	7 \$

Grâce aux frais réduits* pour le Maroc depuis les agences Western Union® canadiennes participantes, vous pouvez économiser davantage ou en offrir un peu plus à ceux qui vous sont chers, comme de meilleurs soins de santé.

* EN PLUS DES FRAIS DE TRANSFERT, WESTERN UNION ET SES AGENCES TIENNENT ÉGALEMENT UN REVENU LÉGISLÉMENTAIRE VOIR DOLLARS EN DEVISES ÉTRANGÈRES. Frais de transfert réduits lorsque vous envoyez de l'argent au Maroc depuis le Québec.

©2011 Western Union Holdings, Inc. Tous droits réservés.

WESTERN UNION
transfert d'argent
westernunioncanada.ca/afrique

La conférence en bref...

La Conférence sur "L'intégration économique pour transcender les divergences politiques", organisée par l'Ambassade du Maroc au Canada en collaboration avec "Maghreb Canada Express", animée conjointement par Dr Camille Sari et Avraham Elarar et modérée par Abdeladim Najem, avait réuni à Montréal, le 29 mars dernier, un auditoire d'une centaine de personnes environ.



Abdeladim Najem

La tenue de cette conférence intervient à un moment où le Maroc et le Canada sont entrain de négocier un accord de libre échange "qui va, sans aucun doute, profiter non seulement aux deux pays amis mais également à toute la région maghrébine" a tenu de souligner Mme Chekrouni, ambassadeur de SM le Roi au Canada, dans le discours d'ouverture devant un auditoire composé notamment de Mme Souriya Otmani, consule générale du Royaume du Maroc à Montréal, M. Bernard Patry et M. Massimo Pacetti, tous deux députés à la Chambre des communes à Ottawa, des

professeurs universitaires, des hommes et femmes d'affaire canadiens, des hauts fonctionnaires provinciaux, dont M. Nemer ramadan, Chef du pupitre Maghreb et Péninsule arabe du Ministère des Relations internationales du Québec, des gens de la sphère politique, des acteurs de la société civile et des journalistes.

Selon une dépêche de la MAP, M. Camille Sari, auteur de l'ouvrage "Algérie et Maroc: quelles convergences économiques?", a réitéré, lors de cette rencontre, son appel à une intégration économique maghrébine, préconisant une monnaie commune pour renforcer les échanges entre les pays de la région, estimant que le développement économique et l'emploi détermineront le devenir des pays du Maghreb.

Selon la même source, M. Elarar, qui a axé son intervention sur l'accord de libre-échange maroco-canadien, a indiqué que le Maroc offre des opportunités énormes et à tous les niveaux d'autant plus que le Royaume, de par sa position géographique stratégique, constitue une passerelle vers l'ensemble de la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord ainsi que vers l'Europe. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur les opportunités d'in-



Dr Sari et Avraham Elarar



Mme Souriya Otmani



M. Massimo Pacetti, M. Nemer Ramadan, Dr. Saad Bennis



M. Bernard Patry

La conférence en bref...(Suite de la page 8)

Conférence: L'intégration économique pour transcender les divergences politiques

vestissement et de collaboration avec les firmes canadiennes, insistant sur le renforcement de l'éducation, des compétences et des ressources humaines. "Un accord de libre-échange avec le Maroc serait une première porte pour les relations du Canada avec les pays africains", a estimé M. Elarar, soulignant que le Maroc présente des opportunités "énormes" d'investissement dans plusieurs secteurs pour les entreprises canadiennes.

REMERCIEMENTS

Maghreb Canada Express tient à exprimer sa reconnaissance aux bénévoles qui ont pris sur leur temps et sur leur labeur pour contribuer au succès de cette conférence. Il s'agit de Mme Fatiha Soughair et de MM Akli, Hafid, Aziz propriétaire du "Traiteur Paradis" et El Allam, propriétaire de la salle "Park View Reception". Ceci sans oublier M. Abdeladim Najem qui s'est porté volontaire en tant que modérateur de la rencontre.

Pour Maghreb Canada Express: A. El Fouladi, Directeur de publication.



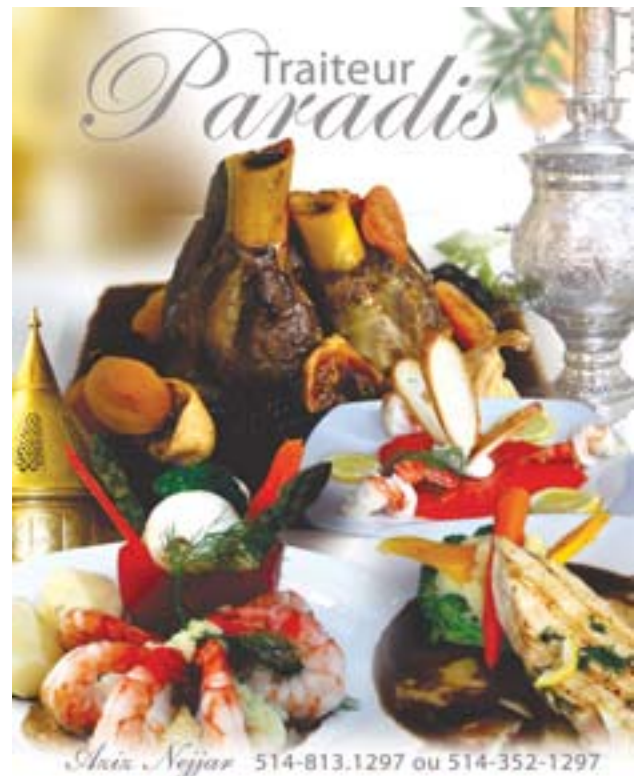
A. Ouhi, M. Ait Bihi, Souriya Otmani, M. Menzhi, Dr. David Bensoussan



Akli, Hafid et Aziz



Aziz et son chef-d'oeuvre



Park View Receptions

Mariages - Baptêmes
et autre occasions

437, Jean Talon O,
Montréal (Qc) H3N 1P9

Tel.: 514.995.8650
514.659.6839

L'autonomie avancée comme forme d'autodétermination

Le conflit autour du Sahara Occidental est un conflit qui met en contradiction deux récits de nationalismes : l'intégrité territoriale du Maroc et l'achèvement de la décolonisation d'une part versus la vision du Polisario, soutenue par l'Algérie, qui vise la création d'un état Sahraoui d'autre part.



Par Lahcen HADDAD, PhD (1)
lhaddad@msi-inc.com

Est-ce ces deux visions, ces deux méta-récits sont conciliables ? Est-ce qu'une approche innovante au conflit--qui permet aux populations de vivre en paix et en prospérité tout en permettant une satisfaction même partielle des doléances deux parties--est possible ?

Avant de répondre à ces questions, je vous propose quelques observations d'ordre méthodologique et théorique :

La notion de « peuple » n'est pas un concept universellement défini. Et tel qu'il est appliqué de part et d'autre, il n'est pas tout à fait applicable aux populations sahraouies vivant à Tindouf, au Sahara Occidental et parmi la diaspora Sahraouie.

« Autodétermination » n'est plus synonyme d'indépendance. La gouvernance démocratique devient prioritaire par rapport à l'autodétermination.

Les menaces de fragilisation et d'échec étatique ainsi que les menaces de terrorisme et de conflit interne, surtout en l'absence de ressources, rendent l'autonomie, en tant que forme de partage de pouvoir, de plus en plus une approche

qui mérite l'attention et à laquelle on a fait recours pour résoudre pas mal de conflits

Le référendum n'est pas le seul moyen reconnu universellement pour résoudre la question de l'auto-détermination. En fait, c'est un processus onéreux qui finit par diviser les opinions. Le référendum n'est que rarement un mode fédérateur et mobilisateur

Alors, quel est le meilleur moyen de satisfaire les buts et désirs des deux parties ? Comment gérer le conflit d'une façon équitable, juste et durable et garantir les droits des deux parties ?

Un processus de référendum a été entamé depuis les années 90 mais a buté sur des problèmes énormes :

L'impossibilité de déterminer qui est éligible pour voter

Le problème de la représentativité des populations sahraouies. En l'absence d'un recensement des populations vivant dans les camps de Tindouf et en l'absence d'un climat de liberté d'expression politique libre dans les camps (comme on l'a vu avec le cas de Mustapha Selma Ouled Sidi Mouloud), on ne connaît ni le poids du Polisario ni sa représentativité en tant que partie dans le conflit.

L'ambiguïté totale sur la situation post-référendaire. Que fait-on des doléances de la partie perdante, par exemple ?

En plus de ces failles historiques, le référendum en lui-même perpétuerait le conflit au lieu de le résoudre :

Il produirait une situation de gagnant/perdant. Les perdants peuvent recourir à la violence également.

On ne sait pas que sera la réaction de ceux qui sont exclus du vote

L'aspect ethnique d'un état sahraoui créerait une minorité qui se sentirait exclue également.

C'est parce que le référendum s'est avéré irréalisable et impossible que les

deux parties sont appelées à être créatives afin d'arriver à une solution équitable qui permet le droit à l'autodétermination des Sahraouis et le droit d'achèvement de l'intégrité territoriale très chère aux marocains.

L'autonomie avancée proposée par le Maroc me semble répondre aux besoins des deux parties puisqu'elle permet :

Une situation de gagnant/gagnant. Elle a un rôle mobilisateur et fédérateur.

Elle permet aux populations de s'auto-gouverner d'une façon démocratique

Elle permet une résolution rapide du problème des réfugiés de Tindouf dont les droits à l'identité, à l'expression politique et au mouvement, en tant qu'hommes et femmes et jeunes et enfants, sont bafoués quotidiennement et depuis les années 70.

Elle permet une résolution du drame humanitaire, surtout le séparation des familles, la séquestration, et « l'emménagement » (warehousing) des réfugiés. L'autonomie permettra aux familles de se réunifier et à tous les Sahraouis de vivre en paix et de décider de leurs avenir eux-mêmes.

L'autonomie avancée est un moyen novateur et juste d'arriver à une autodétermination. Les deux concepts ne sont pas antinomiques ; au contraire, dans un monde qui connaît «l'accumulation » de petits états en échec, c'est un moyen de résoudre les conflits par le biais de la démocratie et la bonne gouvernance dans le cadre de l'intégrité territoriale des nations.

Note:

(1) Lahcen Haddad est Professeur Universitaire à la School of International Training de Vermont et Senior Associate de Management Systems International, Washington.

Modifications réglementaires

Des nouvelles règles entrent en vigueur pour simplifier le recrutement des travailleurs étrangers temporaires et mieux les protéger

MONTRÉAL, le 31 mars 2011 /CNW Telbec/ - La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, annonce que le 1er avril 2011 entreront en vigueur les modifications au Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (RSRE) permettant ainsi de simplifier le recrutement des travailleurs étrangers temporaires dont le Québec a besoin et de mieux protéger leurs droits.

« La croissance et le dynamisme économique du Québec exigent que l'on puisse permettre à nos entreprises de répondre rapidement à leurs besoins de main-d'œuvre. Dans ce contexte, il importe qu'elles puissent combler des besoins qui ne peuvent être comblés localement. Avec l'entrée en vigueur des nouvelles règles sur les travailleurs étrangers temporaires, nous répondons aux demandes formulées par les employeurs québécois en allégeant le processus de recrutement et d'embauche des travailleurs temporaires. De plus, dans un souci de mieux protéger ces travailleurs, nous nous sommes dotés de moyens supplémentaires pour nous assurer qu'ils bénéficient des meilleures conditions de travail possible », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

Simplifier le recrutement des travailleurs étrangers temporaires

Le marché du travail connaît une rareté de main-d'œuvre dans plusieurs domaines. D'ici 2014, Emploi-Québec prévoit que 740 000 emplois devront être pourvus. Dans ce contexte, les modifications apportées au Règlement permettront aux entreprises québécoises d'obtenir plus rapidement la main-d'œuvre temporaire dont elles ont besoin. Ainsi :

l'examen des offres d'emplois est simplifié par l'allègement ou le retrait de certains critères;

les travailleurs étrangers temporaires n'ont plus à demander un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les offres d'emploi de moins de 30 jours.

Protéger les droits des travailleurs étrangers temporaires

Afin d'assurer une meilleure protection des travailleurs étrangers temporaires, notamment les travailleurs peu spécialisés, les modifications apportées au Règlement permettront au ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles :

de refuser une offre d'emploi déposée par un employeur qui n'a pas respecté les conditions préalablement offertes à un travailleur étranger temporaire;

de refuser une offre d'emploi déposée par un employeur qui, au cours des deux années précédant la présentation de cette offre, a été déclaré coupable d'une infraction aux lois du travail;

d'exiger que les offres d'emploi pour plus de 30 jours faites à un travailleur peu spécialisé soient assorties d'un contrat de travail qui précisera les conditions offertes.



Soulignons que les modifications apportées au RSRE répondent à plusieurs recommandations formulées à la suite des consultations menées auprès de la Commission des partenaires du marché du travail, du Conseil du patronat du Québec, de la Fédération des chambres de commerce du Québec, de Montréal International, de divers comités sectoriels de main-d'œuvre, de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes ainsi que des groupes d'appui aux travailleurs agricoles et aux aides familiales.

Source: Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Au sujet des consultants en immigration véreux

Canada/ Immigration...

Le projet de loi C-35, intitulé au départ Loi sévissant contre les consultants véreux, a maintenant reçu la sanction royale et devrait être mis en oeuvre au cours des prochains mois.

La Loi permettra de renforcer les règles régissant les activités des personnes qui reçoivent des honoraires en échange de conseils ou de services de représentation en matière d'immigration, de corriger certaines failles du système, d'imposer des peines plus sévères pour la représentation non autorisée et d'assurer un contrôle plus serré du gouvernement afin d'améliorer la façon de réglementer les activités des consultants en immigration.(...)

A la suite de préoccupations soulevées par les intervenants et les membres du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes, les modifications au projet de loi C-35 ont été apportées alors que ce dernier était à l'étude par le Comité. Les principales modifications comprennent des mesures visant à :

- doubler le montant maximal de l'amende infligée à quiconque formule des conseils

en matière d'immigration de manière non autorisée (soit de 50 000 \$ à 100 000 \$) et de celle infligée pour une infraction punissable par procédure sommaire (soit de 10 000 \$ à 20 000 \$);

- modifier la disposition relative aux infractions afin d'inclure la représentation directe et indirecte et le fait de donner des conseils;

- reconnaître les para juristes régis par un barreau comme étant dispensés de l'interdiction de fournir des conseils et des services de représentation en matière d'immigration.

(...) Une fois en vigueur, la Loi permettra d'infliger des sanctions aux personnes qui fournissent, ou offrent de fournir, des conseils ou des services de représentation de manière non autorisée contre rémunération et ce, à n'importe quelle étape d'une demande ou d'une procédure. Cela comprend la période précé-

dant le début d'une procédure ou la présentation d'une demande. En outre, la Loi autorise la communication de renseignements liés à la conduite d'un consultant en immigration sur les plans professionnel ou de l'éthique à l'organisme qui régit les activités de cette personne ou qui est chargé d'enquêter au sujet de plaintes relatives à cette conduite.

Le projet de loi C-35 a reçu la sanction royale le 23 mars dernier après avoir été approuvé au Sénat le 21 mars 2010. Il a été adopté à l'unanimité lors de sa troisième lecture à la Chambre des communes, le 7 décembre 2010. Il a été présenté le 8 juin.

Ce processus s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus générale visant à protéger les personnes qui souhaitent immigrer ou séjourner au Canada contre les fraudes en matière d'immigration.

Source : Citoyenneté et Immigration



Cabanon Expert

Cabanon de toutes dimensions • Plan personnalisé
Patio • Terrasse (Bois traité, Fibre de verre) • Gazebo • Pergola

Danièle et Daniel TEL: 514-923-5099
TEL: 450-829-2088 Cell: 450-288-5099

Comptabilité Far Ouest Inc.

www.farwestaccounting.com



- Accounting / Comptabilité
- Income Taxes / Impôt
- Corporation Taxes / Fiscalité
- Financial Statements / Etat de Synthèse

Rashid Abdur, BBA, CPA, CMA
Comptable Financier Certifié


673, Jean-Talon Ouest, Suite B, Montréal (Qc) H3N 1S1
Tél.: 514-277-1222 Fax: 514-807-3710

AMNA CHAKIBI, I.L.B

DROIT CRIMINEL
DROIT PÉNAL
DROIT IMMIGRATION

(détention, perte de statut, renvoi)

460, St-Gabriel bureau 42 (Vieux Montréal) H2Y 2Z9
TÉL : (514) 875-8808
FAX : (514) 392-7766



École de conduite INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

Nous louons les voitures pour l'examen

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !



Vivre entre parenthèses : Cultures, marginalité et paradoxes identitaires:

"Ce que je découvre à mon corps défendant, c'est à quel point j'ai été modelé..., fabriqué..., construit... par ce qui a été une patrie. Quoi que je fasse, ça me colle à la peau. Mais c'est quoi une patrie? Moi, je n'ai jamais pu trouver la réponse à cette question." Disait S.Freud.



Par Mostafa Benfares, Ph.D, Prof. de français et chercheur

Voilà donc une réflexion d'une quintessence remarquable, et qui prête énormément à réfléchir.

Surtout pour tout immigré, ce voyageur éternel, assoiffé de stabilité et tiraillé entre deux identités, deux cultures et deux langues diamétralement opposées.

Questions d'accommodement : pour une identité "socialement acceptable"?

Dans un monde globalisé et incertain, un monde d'exodes planétaires où l'être humain semble frappé par des peurs et des inquiétudes absconses, dévorantes et étranges, la fuite incessante en avant devient fantôme obsessionnel. Le lieu d'origine comme point de repère ne prédétermine plus la reconnaissance identitaire.

Les frontières s'effacent de plus en plus et la géographie prend une valeur d'indétermination. Lors de ce processus de mouvance, imposé et dicté par des malaises sociaux, une question inévitable se pose d'une manière réitérée: qu'advient-il à notre identité une fois accédée à l'international et vécue

l'interculturel sous ses différentes facettes ? Et qui dit interculturel, dit nécessairement hétérogénéité, (in)différence, peur injustifiée de l'Autre, ou à vrai dire, des préjugés infondés véhiculés injustement sur l'Autre en tant que différent, donc étrange et dangereux. Car à force de trop croire, sans jugement ni perspicacité, on risque, dans la majorité des cas, de tomber dans l'abîme de la déraison, dans les griffes de la discrimination gratuite, qu'elle soit expressive ou sous-jacente (tout ce qui ne s'exprime s'imprime) Qu'en est-il donc de l'altérité maghrébine dans tous ces contextes ?

Altérité considérée dans cette optique comme la présence effective, agissante ou non, d'un être différent, étranger à la culture locale. On cohabite dans un Québec pluriel et multiculturel et pourtant la peur de l'Autre persiste toujours et on ne sait pas encore pour quelles raisons, ni quels en sont les motifs, rationnels ou fictifs ? L'individualisme triomphe et gagne du terrain. La chaleur humaine d'antan et les valeurs hautement valorisées, défendues par la majorité des humanistes de l'Histoire, sont en train de se fondre devant nos yeux comme un beau château de cartes et on passe. Problème de culture, de mentalité, de progrès technique, d'éducation ?

Les causes grosso modo demeurent polyvalentes et multifactorielles. Chose est certaine, c'est que la civilisation est faite pour aider l'Homme et le sauver de l'amertume et de l'usure du temps et non pas de le précipiter prématurément dans les ténèbres de l'oubli et de l'anonymat.

Corps ici, esprit ailleurs : le paradoxe identitaire

Devant ce constat alarmant, on a l'impression, sans le moindre souci d'être contredit, que l'être humain, emporté par les exploits extraordinaires du progrès scientifique, est en train de se vider de tout ce qui lui est vital et fondamental, sa valeur humaine, plutôt sa dimension humaniste. On s'attache trop aux détails et on oublie l'essentiel. Des malaises se font donc sentir aux milieux des immi-

grés, personnes qui ne sont pas habituées à ce genre d'attitude, à cette nouvelle conjoncture instaurée par les temps modernes: dépersonnalisation, malaise de l'appartenance, de l'exil intérieur, de la mémoire et surtout de l'impossible oubli. Pour pouvoir se détacher de cette réalité moribonde, et faute de trouver des réponses convaincantes à ses tourments, la mémoire individuelle se réjouit et s'enflamme grâce à ses retrouvailles avec un passésisme consolateur et hautement valorisé. Corps ici, esprit ailleurs, comment expliquer donc ce paradoxe contraignant ?

Pour plaire à l'Autre, dois-je nécessairement vivre avec deux mentalités différentes ? Dois-je porter des masques au jour le jour en créant inlassablement des personnages fictifs en fonction des situations et des contextes qui se présentent à mes yeux quotidiennement, sans scrupules ni vergogne ? C'est vrai que pour réussir dans la vie, il faut être un grand acteur, talentueux, patient, capable de vivre toute une gamme d'émotions et de jouer plusieurs rôles à la fois. Un "peu" pragmatique quoi.

Exil intérieur : de l'impossible oubli à l'affirmation de soi

Vivre pleinement sa marocanité dans un pays d'accueil n'empêche pas de vivre conjointement des conditions exiliques, même sur le plan imaginaire. L'incertitude, le chômage, le stress chronique, l'instabilité, le manque d'intérêt, etc ne sont à vrai dire que des variantes exiliques dont souffre la majorité écrasante des immigrés. Il s'agit aussi d'une fréquence de différentes sortes de déracinement. Autrement dit, et au-delà de la perte du lien géographique natal, cette situation renferme aussi un aspect psychique relatif au processus de construction identitaire, une sorte d'automutilation de la pensée, pour reprendre une expression révélatrice de la psychanalyse Freudienne. Insatisfait, l'exilé doit accomplir un travail de deuil. La terre promise cède la place au paradis perdu: " L'exilé doit accepter non seulement la disparition du lieu,

Vivre entre parenthèses : Cultures, marginalité et paradoxes identitaires

mais l'existence du lieu-sans-moi " (1) Parmi les effets négatifs et multiples de cet exil, on trouve la nécessité de changer de langue pour comprendre l'Autre et se faire comprendre aussi. Cette expérience, parfois traumatisante pour certains immigrés, s'accompagne le plus souvent d'une véritable blessure de la mémoire (2) La deuxième langue efface, remplace et tue la langue maternelle en tant que forme privilégiée d'expression de la filiation. Sans oublier aussi l'importance de la plainte somatique avec ses différentes formes: troubles de l'alimentation, du sommeil, de la sexualité, cauchemars répétitifs, vécus hallucinatoires, etc. Et chaque moment d'accommodation est ressenti le plus souvent comme une sorte d'agression supplémentaire d'où l'expérience de trauma. L'immigré a l'impression de vivre une blessure sem-

blable à une plaie ouverte jamais complètement cicatrisée et qui, au moindre échec ou obstacle, devient hémorragique.

Nostalgique, nostophobe, nostophile ?

Ce qu'il convient de préciser, et malgré toutes ces années de reconstruction, c'est que la morsure de la nostalgie est toujours omniprésente. Elle est là, statique, ressentie au jour le jour. Peut-on donc continuer à croire aux mots de Proust pour qui : " Les vrais paradis sont les paradis perdus." ? (3) La réalité s'appauvrit, nous déçoit et ne cesse de nous abêtir. Quant à l'exilé, même s'il lui arrive de cesser d'être nostalgique et négatif, il reste le plus souvent nostophobe et surtout nostophile pour reprendre les termes de L.Tourn. Bref, l'immigré

demeure, bon gré mal gré, un étrange étranger, qui ne cesse d'avoir à (re) faire valoir son identité pour se mesurer aux autres. Inextricablement, l'exil intérieur conduit à l'anéantissement d'un sujet. Mais, peut-il conduire, lors de cette reconstruction identitaire, à un éventuel dépassement ? Vers une identité plus ouverte, flexible et libre de toute tradition contraignante ?

NOTES

- (1). Lya Tourn, Chemin de l'exil, vers une identité ouverte, Campagne Première, 2009, p.12.
- (2). Ibid
- (3). Marcel Proust, Le Temps retrouvé, Gallimard, 1998.

Campagne électorale fédérale

LES LIBÉRAUX DÉVOIENT LEUR PLATE-FORME ÉLECTORALE EN VUE DES ÉLECTIONS DU 2 MAI

Le 3 avril dernier, les libéraux ont dévoilé l'ensemble de leurs engagements qu'ils prendraient en cas de victoire le 2 mai. La plateforme électorale des libéraux s'adresse principalement aux familles, aux étudiants et aux aînés. Faisant campagne à Ottawa, le chef Michael Ignatieff, a ainsi promis qu'un gouvernement libéral renforcerait le système public de soins, favoriserait l'accès aux études, faciliterait l'accès aux services de garde, améliorerait le soutien aux aidants naturels et encouragerait la rénovation écologique à domicile. De son côté, le chef conservateur et premier ministre sortant Stephen Harper a promis d'offrir un crédit d'impôt pour inciter tous les Canadiens, et non plus seulement les enfants, à participer à des programmes d'activité physique. La mesure entrerait en vigueur avant la fin d'un prochain mandat conservateur. Le chef du Nouveau parti démocratique, Jack Layton, a réitéré sa promesse d'engager plus de médecins et d'infirmières et prévenu les Canadiens contre les conservateurs en matière de soins de santé. Le chef du Bloc québécois, Gilles

Duceppe, a estimé qu'il faut réévaluer les risques liés à l'utilisation de l'amiante avant de décider s'il faut relancer une mine d'amiante, dans la région québécoise des Cantons-de-l'Est.

LA GUERRE DES SONDAGES

Le parti conservateur du Premier ministre sortant canadien Stephen Harper a augmenté son avance sur son rival libéral, selon deux sondages publiés lundi au début de la deuxième semaine de la campagne pour les législatives anticipées du 2 mai. Avec les 42,3% d'intentions de vote que leur attribue un sondage de l'institut Nanos réalisé pour la chaîne CTV et le quotidien Globe and Mail, les conservateurs sont bien placés pour obtenir la majorité à la Chambre des communes. Les libéraux de Michael Ignatieff obtiennent le soutien de 28,4% d'électeurs, le Nouveau parti démocratique 16,4% et le Bloc Québécois 8,0%. Les Verts, qui n'étaient pas représentés dans le parlement sortant, obtiennent 3,8%. Un autre sondage effectué par Léger Marketing pour le Journal de Montréal, situe les conservateurs en tête avec 37% d'intentions de vote, contre 26% pour les libéraux, 18% pour le NPD et 10% pour le Bloc Québécois. Selon cette enquête, les Verts obtiendraient 8% de voix.

ET TOUJOURS DES PROMESSES !

En ce début de deuxième semaine de la campagne électorale au Canada, les promesses fusent de la part des partis politiques. Le chef du Part néo-démocratique Jack Layton s'est adressé lundi aux millions de Canadiens qui ne bénéficient pas d'une caisse de retraite ou qui ont perdu une grande partie de leurs épargnes lors de la récession de 2009. Il promet de doubler de façon progressive les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec, en collaboration avec les provinces. Pour sa part, le chef libéral Michael Ignatieff a dévoilé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, de nouveaux détails sur son programme en matière d'éducation. Il s'engage à investir 120-millions de dollars sur deux ans pour la formation des anciens combattants qui souhaitent réintégrer le marché du travail à la fin de leur engagement. Michael Ignatieff promet qu'un éventuel gouvernement libéral assumerait entièrement, pendant quatre ans, les coûts d'une formation collégiale, professionnelle ou technique pour ces anciens militaires. De son côté, le chef conservateur Stephen Harper a promis d'abolir le registre national des armes d'épaule s'il est reporté au pouvoir le 2 mai à la tête d'un gouvernement majoritaire.

Les trois blessures narcissiques des dirigeants arabes

Le printemps arabe...

Dans un article intitulé « Les trois blessures narcissiques de l'homme occidental », j'avais essayé de reprendre, non sans un certain sarcasme, la thèse élaborée par Freud au sujet des trois blessures narcissiques infligées à l'homme occidental par la science moderne. Au moment où j'avais publié l'article, j'avais promis aux lecteurs de rédiger un texte sur les blessures infligées à l'homme oriental. Chose promise, chose due.



Par Mohamed Chahid

Quelques années plus tard, je trouve de quoi honorer ma promesse, sans pour autant user du même ton sarcastique du premier article car ni le sujet ni les circonstances ne me le permettent. Cette fois-ci, le sujet de l'article portera sur les trois blessures narcissiques des dirigeants arabes.

Il va pratiquement sans dire que l'historique chaîne des soulèvements populaires qui éclatent dans un nombre de pays arabes en ce début de 2011 aura de lourdes conséquences sur le plan politique, stratégique et économique de cette région du monde. Ces brusques et surprenants bouleversements auront également de profondes conséquences psychologiques sur les principales cibles de la crise, à savoir les dirigeants arabes qui devront tragiquement faire face aux unes des plus insoutenables blessures narcissiques jamais infligées à leur insurmontable ego jusque-là inébranlable, du moins pas publiquement. Elles sont en nombre de trois : publique, stratégique et égocentrique.

1. Une blessure publique. Les dirigeants arabes déchus n'ont peut-être pas été très surpris par les grognes populaires manifestées haut et fort à leurs égards et dont ils se foutaient pas mal depuis belle

lurette : les injustices sociales accumulées à leurs actifs depuis plusieurs décennies de règne absolue, les libertés brimées à tout point de vue, leur irritante inertie face au dossier de l'Irak et de la Palestine ainsi que leur connivence avec Israël perçue par leurs populations respectives comme étant le signe éclatant d'une trahison systématique... tous ces éléments qui ont presque toujours existé ne semblaient pas les inquiéter tant que cela. Or, le hic semble se situer ailleurs cette fois-ci. Jamais les dirigeants arabes ne se doutaient que leurs populations allaient leur manifester aussi clairement et rapidement une désobéissance quasi unanime; leur faisant ainsi subir une spectaculaire humiliation « publique » rendue davantage incontrôlable sous l'effet des réseaux sociaux qui propageaient à la vitesse de l'éclair les représentations publiques de la révolte. L'exemple le plus manifeste d'une telle humiliation publique nous est livrée par le cas de Kadhafi et son peuple. N'avait-il pas dit à maintes reprises que son peuple ne le lâchera pas, qu'il mourra pour le défendre, que son pays incarne l'inébranlable esprit tribal des clans soudés...? Et pourtant! Quiconque connaît le véritable esprit du Colonel saura comment interpréter de tels propos : l'humiliation publique lui est tellement insupportable qu'il parlait de lui-même en utilisant la troisième personne du singulier (ce qui signifie en communication interpersonnelle l'ultime stade de l'ego qui établit une distance nette et insurmontable entre le sujet et son destinataire) en disant devant une foule rassemblée pour l'occasion : Si le peuple n'aime pas Mâamar, Mâamar mérite de mourir. Si le peuple ne veut pas de son Chef, son Chef mérite de partir... C'est dire que le choc d'une telle blessure narcissique publique est de taille. Mais il n'est pas le seul à le vivre. Ben Ali, Mubarak, Saleh, Boutaflika et les autres devraient vivre le même choc narcissique publique quand ils voient leurs peuples respectifs crier fortement : On ne vous aime pas, dégagez!

2. Une blessure stratégique. Malgré tout ce qui précède, les dirigeants arabes déchus auraient pu tenir le coup s'ils ne subissaient pas le coup fatal d'une deuxième humiliation pour le moins surprenante : celle qui provient de leurs pres

alliés stratégiques, les chefs d'états occidentaux. Si un Ben Ali a été maintenu allègrement en poste au pays des Hammamats, si un Mubarak a régné en pharaon au pays des pyramides, si un Kadhafi s'est attribué le titre de Roi des rois d'Afrique, c'est en quelque sorte grâce au soutien stratégique (qui ne veut pas dire non hypocrite) des puissances occidentales, notamment l'alliance de l'Oncle Sam et de la Tante Élisabeth. La surprise cette fois-ci a ceci d'humiliant qu'elle montre aux chefs d'états arabes que leurs alliés stratégiques sur qui ils ont souvent pu compter ont vite changé de cap en leur retirant leur appui aussi bien précieux que confortable. Comme par enchantement, l'appui de l'Occident a cessé d'être inconditionnel et éternel. Bien au contraire. Les Obama de ce monde ont préféré se retirer d'affaire laissant aux naufragés le déplaisir de couler seuls au nom d'un soupçonnable respect du droit des peuples à la révolte. L'humiliation de Ben Ali provient de ses alliés les plus dévoués, les Français. Celle de Mubarak provient des États-Unis. Et celle de Kadhafi, des deux.

A l'humiliation publique, s'ajoute la blessure stratégique : deux coups qui achèveront les blessés à jamais...ou presque.

3. Une blessure égocentrique. Que restera-t-il de nos sujets à l'étude après avoir subi de telles humiliations à la fois surprenantes et affligeantes? Il ne restera pas grand chose à récupérer tellement la plaie est profonde. Une dernière blessure égocentrique est sans aucun doute la plus assommante et la moins guérissable à très long terme. En tout cas pour les chefs d'états arabes qui ont subi de tels sorts à la fin d'une longue vie publique et d'une tumultueuse carrière politique, il ne restera pas grand chose à espérer.

Des exemples, il y en a. Après sa chute Ben Ali fuit la Tunisie vers l'Arabie Saoudite alors qu'il paraît en forme. Quelques jours plus tard on apprend qu'il serait atteint d'une maladie grave. La presse française annonce même son décès. Malgré le mystère qui entoure son état de

À suivre, page 15

Les trois blessures narcissiques des dirigeants arabes

Le printemps arabe...

santé, une chose est sûre : la blessure égocentrique est quasi inguérissable; elle serait à l'origine de tout malaise si grave soit-il. Idem pour le cas de Mobarak : à peine quelques heures se sont écoulées après sa chute, la presse annonce qu'il souffre lui aussi d'un profond malaise et que l'on craint pour sa vie. Encore une fois, la blessure égocentrique n'aurait pas épargné cet ancien militaire qui n'aurait pas vu l'humiliation d'un œil très positif. Quid du cas de Kadhafi, qui incarne la

suprématie légendaire du Moi dans sa version la plus spectaculaire et, c'est le cas de le dire, la plus indomptable? À quelles conséquences devrait-on s'attendre lorsque l'on sape au plus profond de son psyché celui dont l'excentricité n'a d'équivalent chez les humains que la folle envie de Néron qui s'amusait à chanter et à jouer de la lyre au sommet du Quirinal, pendant que Rome, sa propre ville, brûlait devant ses yeux? Kadhafi ne serait-il pas prêt à brûler Tripoli pour la simple raison

que son amour-propre soit aussi bafoué publiquement et stratégiquement ? C'est possible surtout lorsque la blessure égocentrique est inguérissable et que la vengeance est le dernier recours. Car, comme le disait le célèbre philosophe britannique Francis Bacon dans ses Essais : *Celui qui s'applique à la vengeance garde fraîches ses blessures....* Que Dieu nous en préserve!

BUREAU ASSOCIATIF POUR LA DIVERSITÉ ET LA RÉINSERTION (BADR) - OFFRE D'EMPLOI -

Le Bureau Associatif pour la Diversité et la Réinsertion (BADR) est un organisme communautaire créé en avril 2005 pour répondre aux besoins croissants de services socioéconomiques, culturels, éducatifs et de loisir à tous les résidents de St-Léonard. Les actions du BADR s'articulent autour de deux axes principaux qui sont : la promotion de la diversité culturelle et la réinsertion socioéconomique.

Coordonnées

8614, boulevard Langelier
St-Léonard (Québec), H1P 2Y7
Téléphone /Télécopieur: (514)324-5341
Email : vpresident@badr.ca
Site Web: www.badr.ca

Description du poste offert

Sous l'autorité du Conseil d'administration et en fonction des mandats émis par ce dernier, le directeur général ou la directrice générale est responsable de la plani-

fication, de la supervision, du contrôle, de l'évaluation des programmes et activités du centre d'action bénévole et de la gestion des ressources humaines et financières. Il ou elle veille à l'exécution des décisions du Conseil d'administration et doit en rendre compte au Conseil d'administration.

Responsabilités détaillées

- ◆ Orientation et planification de l'organisme.
- ◆ Gestion de la structure interne et des politiques générales de l'organisme.
- ◆ Gestion administrative et financière.
- ◆ Gestion des ressources physiques et des ressources humaines.
- ◆ Connaissances et aptitudes requises

Formation académique

Baccalauréat, spécialité pertinente ou équivalent.

Expérience demandée:

- ◆ Expérience de gestion en milieu communautaire et/ou bénévole requise.
- ◆ Connaissances particulières requises:
- ◆ Solide connaissance du travail communautaire.
- ◆ Solide connaissance des langues officielles (Français et Anglais) et de la langue Arabe.
- ◆ Sens de l'organisation, de la planification et de l'opérationnalisation.
- ◆ Grande capacité d'adaptation avec autonomie de gestion et leadership.
- ◆ Bon communicateur (écrit et parlé), rassembleur et négociateur.

Emploi à temps plein, 40 Heures par semaine.

Salaire: À négocier.

AMINA CHAKIBI, I.L.B

DROIT CRIMINEL
DROIT PÉNAL
DROIT IMMIGRATION
(détention, perte de statut, renvoi)

460, St-Gabriel bureau 42 (Vieux Montréal) H2Y 2Z9

TÉL : (514) 875-8808
FAX : (514) 392-7766
CELL:(514) 947-4894



École de conduite

INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Nous louons
les voitures
pour l'examen

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !

Jawad Najem nous propose une analyse de Gérard Delaloye (1) concernant le Printemps arabe Une analyse qui conclut que «l'explosion de la jeunesse arabe annonce des temps nouveaux. Mais que la démocratie sera malheureusement difficile à conquérir.»

Éclairage:

Chaque fois que le monde a pris un coup de vieux, ce fut pour faire place à une nouvelle manière d'être que les historiens à quelques exceptions près considèrent comme un progrès. Le printemps arabe déclenché en plein hiver par le geste désespéré d'un jeune Tunisien ne fait pas exception à la règle. Nous sommes bien en train de vivre un tournant historique et non, comme l'ont laissé entendre certains commentateurs, une resucée du glorieux mais désastreux printemps des peuples européens du milieu du XIXe siècle.

Car question nationalisme, les Arabes ont déjà donné. La preuve? Le découpage abracadabrant de leurs États et le tracé machiavélique de leurs frontières directement issus (en Jordanie, en Libye, en Irak, etc.) du cerveau pervers de quelque ancien colonisateur. Ce nationalisme arabe s'est épanoui (souvent mâtiné de marxisme) dans les années d'après-guerre. Au fil des années et des échecs politiques face à Israël, il a ouvert un boulevard à la paralysie, puis à la sclérose d'institutions jamais vraiment parvenues à maturité.

Les flots de capitaux dégagés par la rente pétrolière, accaparés par des colons ou des roitelets autocrates, leur ont permis de mâter leurs peuples plutôt que leur ennemi en instaurant des États policiers apparemment inébranlables. Ainsi, malgré leurs belliqueux discours, les Saoudiens, qui occupent militairement Bahreïn depuis quelques semaines, n'ont jamais envoyé un homme contre Israël.

Ils n'avaient, fort heureusement, pas prévu l'incroyable révolution médiatique que nous vivons depuis une vingtaine d'années. Une révolution qui, d'internet à Al Jazeera en passant par Facebook et Twitter, a rendu caduques les frontières face au déluge d'informations qui les submerge en permanence. Petit à petit, des jeunes sous-scolarisées ont appris à penser par elles-mêmes. Comparant leur situation à celle des autres continents, elles en sont arrivées à mettre un orteil puis tout le pied dans l'uni-

vers culturel de la mondialité. Bienvenue au club!

Pour le moment, c'est là, dans cette accession à la mondialité, que se situe la grande avancée du printemps arabe. Ce n'est pas rien. L'ampleur du mouvement de contestation, du Maroc au Yémen, prouve malgré son hétérogénéité que l'espace arabe est un ensemble compact tant par la langue et la religion que par la continuité géographique. On avait eu tendance à l'oublier depuis quelques décennies en jouant sur d'artificielles spécificités étatiques — comme par exemple l'arriération saoudienne opposée à la modernité tunisienne — qui étaient de toute manière gommées par le poids de régimes dictatoriaux communs à tous, qu'ils soient républicains ou monarchistes.

Est-ce à dire que cette contestation va obligatoirement déboucher sur une réelle et rapide démocratisation de ces pays? Il est encore tôt pour esquisser une réponse, mais la prudence est de mise. Ces peuples sont tous caractérisés par l'extrême jeunesse de leurs populations. Or ce n'est pas leur faire un procès d'intention que de constater que ces jeunes sont ignorants, peu formés, immatures.

Entre hurler «Ben Ali dégage!» et exprimer des revendications claires sur la forme de société que l'on désire, il y a une marge que l'on ne peut franchir en quelques semaines. Le concept même de démocratie n'est pas facile à définir quand il se heurte à une tradition religieuse rétrograde, obscurantiste et multiséculaire. (Parenthèse: souvenons-nous qu'en Suisse, après la victoire radicale de 1848, il a fallu plus d'un demi-siècle pour intégrer les cantons catholiques dans le jeu démocratique).

Même sans une forte pression religieuse, la démocratisation de sociétés anciennement soumises à des dictatures ne va pas de soi. Après la chute du communisme, l'Europe de l'Est semblait enfin appelée à un avenir radieusement démocratique, libéral et capitaliste. Vingt ans ont passé, quelques margoulins sont parvenus à se construire des fortu-

nes colossales, mais le petit peuple est à la peine, trop souvent contraint de regretter le passé. (En Roumanie, selon un sondage publié il y a quelques semaines, 61% de la population regrette l'ère Ceaușescu!).

On le sait, les comparaisons historiques sont très aléatoires dès que l'on aborde un tournant important. Aujourd'hui, si le printemps arabe peut donner de l'espoir à des millions de manifestants, c'est parce que les moyens de communications ont changé: ils se sont changés eux-mêmes en se développant et en se modernisant à toute allure avec l'avènement d'internet. Ils ont changé leurs utilisateurs en mondialisant le discours culturel et le discours politique. L'émergence d'un Obama à la tête de l'État américain n'y est certainement pas pour rien.

Le combat antiautoritaire ne peut faire de mal à personne, si ce n'est aux dictateurs et à leurs sbires. En cela, les jeunes Arabes ne sont pas seuls. On a vu frémir l'Iran des ayatollahs. On a entendu le bruit feutré des promeneurs du dimanche dans les grandes villes chinoises. Tout cela est de bon augure.

Source : <http://largeur.com/?p=3379>

Note:

(1) Gérard Delaloye est né le 03.04.1941 à Lourtier. Il effectue sa maturité à Saint-Maurice, puis une licence en lettres à l'Université de Lausanne, avant d'enseigner à Genève.

Gérard Delaloye collabore à diverses publications militantes, puis, en 1978, au Journal du Valais. Dès 1980, collaborateur régulier de L'Hebdo. Quitte l'enseignement en 1991 pour participer à la fondation du Nouveau Quotidien où il traitera de politique étrangère, d'histoire et de littérature. En 1998, il participe au lancement du quotidien Le Temps qui lui confie le traitement des questions historiques. Il collabore par la suite à divers médias tels que dimanche.ch, Largeur.com et le Matin Dimanche. Gérard Delaloye a également publié des ouvrages historiques et a dirigé le Musée cantonal d'Histoire Militaire de St-Maurice. (Wikivalais)

Point de vue de M. Jawad sur sa sélection

Le printemps Arabe est-il un vrai printemps ou tout simplement une verdure, suite à un orage, donc éphémère ... Qui sera flétri par la tradition politique locale où le vent de l'autoritarisme finit par tout assécher sur son passage, comme tout vent du désert qui se respecte ? Ceci sans oublier les occidentaux qui n'accepteront jamais que leurs intérêts soient menacés, comme le croient les auteurs des articles qu'on lira plus loin ? Qu'en pense M. Jawad ?



Par Jawad Najem

Selon moi et je partage d'ailleurs cette analyse de Mr. Gérard Delayole, le monde arabe selon sa constitution tribale n'a jamais vraiment connu de démocratie, sauf que après ce qui se passe en Tunisie et en Egypte, quelle que soit son issue, il y a un changement.

Une page est tournée même s'il est très

difficile de prévoir ce que sera le monde arabe dans dix, 30 jours ou un an (démocratie ou autoritarisme, pluralisme ou radicalisme), il y a un changement qui est en train de s'opérer et que les Américains ainsi que les Européens doivent prendre en compte.

Et nul ne sait où il s'arrêtera.

La vague partie de Tunis finira peut-être à Téhéran on le sait jamais, ce qu'on peut dire aussi c'est que l'Islam n'égale plus seulement terrorisme mais aussi démocratie tout d'abord, c'est la fin de dix ans d'un paradigme, issue des attentats de 2001, entre le monde arabe, l'Islam et le terrorisme.

L'exemple tunisien montre qu'on peut assez facilement basculer d'un régime autoritaire à un régime en route vers la démocratie, sans tomber dans l'islamisme extrême. On voit qu'en Égypte, il y a un potentiel de forces d'opposition, démocrates, qui permet d'éviter d'être confronté La règle du « Moi ou le Chaos » tel que l'a répété Moubarak mais bien d'autres avant lui.

Il y a sans doute un modèle démocratique à construire entre la démocratie d'inspiration athénienne et chrétienne et

la démocratie arabe et islamique. Mais le champ reste désormais ouvert. Ceci dit qu'est ce qui en est de la paix au Moyen Orient ?

Je pense que la question de la paix entre Israël et la Palestine n'est pas toute la question du Moyen-Orient, qu'elle n'est ni la cause ni la conséquence de la « révolution » qui est en train de se dérouler.

En revanche, elle oblige plus que jamais – quelle que soit l'évolution dans les alentours – le gouvernement israélien à rechercher un appui chez les Palestiniens. Et vice-versa. Si des gouvernements démocratiques arrivent au pouvoir dans le monde arabe, Israël n'aura plus le monopole de la démocratie dans la région. Le gouvernement va devoir donc abandonner son radicalisme, qui sera désuet demain. Une transition pacifique en quelque sorte.

En attendant, gardant l'œil sur ce qui se passe encore dans cette partie du monde, qu'on rêve tous un jour de la voir vivre dans la paix et la stabilité et loin des regards des colonisateurs, qui la veulent que pour sa richesse et son contrôle.

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur
notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067
ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Parcours d'une battante

Rakia Laroui, professeure à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) au département des sciences de l'éducation et membre du conseil du statut de la femme du gouvernement du Québec (CSF) est aussi une personne engagée dans le combat pour l'amélioration de la condition des femmes.



Rakia Laroui

Invitée par l'Association marocaine du Québec, le 8 mars dernier, Mme Laroui a donné une conférence à l'université Laval sur " Les femmes immigrantes au Québec et les indicateurs de l'égalité : Cas des immigrantes marocaines ".

Lors de cette conférence, elle a souligné que même au Québec l'égalité des sexes est inachevée. Certes plusieurs avancées ont été réalisées, mais des inégalités perdurent dans les faits : Inégalités économiques, inégalités dans la participation à la gouvernance... Et les dangers de recul sont nombreux. Les derniers travaux et avis du Conseil du statut de la femme mettent d'ailleurs l'accent sur la nécessité d'intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux du XXI^e siècle.

Mme Laroui a également précisé que malgré la qualification, les talents et les compétences de la femme marocaine immigrante au Canada, son intégration économique se fait difficilement. Les compétences des immigrantes marocaines ne garantissent pas l'accès égali-

taire au travail. La non reconnaissance des diplômes étrangers ainsi que le manque d'expérience québécoise et canadienne constituent des obstacles. S'ajoute à ceci la fermeture des ordres professionnels, l'appartenance religieuse et l'appartenance de genre.

Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle et la redéfinition des dynamiques familiales en situation d'immigration constituent des enjeux de taille pour l'immigrante marocaine. Celle-ci résiste au désenchantement en conservant un réseau transnational avec le Maroc. Le réseautage et la vie associative aident souvent à affronter les difficultés. Le bien être des immigrants ainsi que leur réussite sociale et professionnelle sont au centre des enjeux et débats actuels de la mondialisation et la mobilité des personnes; ils doivent toutes et tous nous mobiliser.

Rappelons que la professeure Laroui est engagée dans la démarche de l'amélioration et la valorisation du statut social des femmes depuis longtemps. Originnaire du Maroc, elle a comme étudiante universitaire à Rabat intégré le mouvement de l'union des femmes marocaines pour le développement. Militante dans le mouvement associatif, elle a présidé l'association des femmes intellectuelles pour le développement ainsi que le comité féminin de l'association des Doukkalas.

PREMIÈRE ARABO-MUSULMANE ET MAROCAINE NOMMÉE AU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Au Québec, elle a été membre de la chaire d'étude Claire Bon enfant de l'université Laval. Elle est parmi les fondatrices du GRAFA, le groupe de recherche et d'action pour les femmes d'ailleurs, fondé à l'UQAR, depuis 2005. Elle est membre déléguée de l'Association des femmes entrepreneures marocaines du Canada. Elle est nommée depuis 2005 au Conseil du statut de la femme, où elle représente le milieu universitaire. Madame Laroui est la première marocaine, arabe et musulmane, nommée au Conseil du Statut de la femme du

Gouvernement du Québec. Elle a participé à l'élaboration de plusieurs avis soumis à l'Assemblée nationale du Québec, nommons entre autres : " le 2e plan d'action de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes", " la gouvernance des entreprises au Québec : où sont les femmes?", " la polygamie au regard du droit des femmes", " Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait", " Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires", " projet de loi modifiant la chartre des droits et libertés de la personne", " Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse", " Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes", " Poursuivre la démarche de l'équité salariale", " Droits des femmes, diversité religieuse et démocratie". Mme Laroui a également été nommée comme membre expert au sein du comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire au Québec.

RICHE PARCOURS UNIVERSITAIRE

Mme Laroui est détentricrice d'un doctorat en sciences de l'éducation de l'université Laval (Canada), d'une maîtrise en sciences de l'éducation de l'université de Sherbrooke (Canada), d'un DEA en linguistique de l'université Mohamed V (Maroc), d'une licence en langue et littérature française de l'université Mohamed V (Maroc) et du Diplôme de l'école normale supérieure de Rabat, ainsi que d'un certificat en communication et gestion. Elle a enseigné à l'université de Casablanca-Mohamédia où elle a également dirigé le département de langue et littérature françaises ainsi que le centre de didactique et des littératures francophones.

Elle a aussi fait fonction de vice doyenne à la recherche et à la coopération. Mme Laroui a également enseigné dans des écoles de commerce, de gestion et de marketing à Casablanca (HECI et HEM), elle a dirigé le service des communications à l'École supérieure d'informatique et de Gestion (ESIG- Casa). Au Québec, Mme Laroui a enseigné à l'université

Parcours d'une battante (Suite)

Laval et depuis 2002, elle est professeure titulaire au département des sciences de l'éducation de l'université du Québec à Rimouski.

Elle a dirigé un programme de formation à l'enseignement ainsi que le programme de la maîtrise en éducation. Elle est membre de l'équipe professorale du doctorat -réseau à l'UQAM. Elle a également siégé comme membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'Université.

PROFESSEURE INTERNATIONALE RECONNUE

Mme Laroui a publié plusieurs écrits dans des ouvrages et dans des revues scientifiques. Elle participe à des congrès nationaux et internationaux dans plusieurs pays en Amérique du Nord, en Europe, au Maghreb et en Afrique. Comme Mme Laroui a enseigné comme professeure invitée dans plus de cinq universités : université de Bordeaux (France), université de Paris XIII (France), université d'Alexandrie (Égypte), université de Pittsburg (USA), Université Charles de Gaulle, Lille 3 (France), Université Catholique de l'ouest à Angers (France), elle est reconnue professeure internationale.

Engagée dans le milieu social pour un dialogue entre les cultures, Rakia Laroui a présidé le conseil d'administration de l'organisme communautaire Accueil et intégration Bas Saint Laurent.

Elle a également été secrétaire de l'Association des marocains de Québec et secrétaire du Club des jeunes entrepreneurs africains du Québec. Rakia Laroui a également participé aux deux rencontres " Marocaines d'ici et d'ailleurs", organisées par le conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) qui se sont tenues à Marrakech en 2008 et 2009. Elle participe aux rencontres des compétences marocaines du Canada.

De ces implications, est né un projet éducatif intitulé " Dialogue Québec-Maroc. Scolarisation des jeunes et alphabétisation des femmes pour le développement du milieu rural de Doukkla-Abda au Maroc". Elle est responsable de ce projet avec sa collègue la professeure Céline Castonguay, en partenariat avec l'asso-

ciation de Doukkala à El Jadida et l'association pour le développement et la solidarité Ayir à Safi ainsi qu'avec le ministère de la communauté marocaine à l'étranger. Pour Rakia Laroui, l'égalité des droits, des chances et des responsabilités pour les femmes et les hommes est un objectif continu. La situation par-

faite de l'égalité des sexes et des chances est un idéal à poursuivre, mais le désir de parfaire les choses pour un développement harmonieux et durable est une responsabilité et un devoir citoyen.

Saad Bennis reçoit la Distinction Arnold Drapeau

A la suite de la parution de son article intitulé "Fuites dans les réseaux d'eau potable -

Modélisation théorique et validation expérimentale des débits" dans la revue VECTEUR environnement, Saad Bennis a reçu la Distinction ARNOLD DRAPEAU en tant co-récipiendaire avec Ryma Fares et Michaël Dubois.

La Distinction ARNOLD DRAPEAU est remise à un auteur ou aux auteurs d'un article scientifique, de la revue VECTEUR environnement, pour l'excellence et la rigueur du contenu.

La remise de cette distinction lui a été faite lors du Gala de l'environnement qui s'est tenu, dans le cadre du Salon international des technologies environnementales AMERICANA, le 23 mars dernier, à l'Olympia de Montréal.

Rappelons que Saad Bennis est professeur au département de génie de la construction de l'École de technologie supérieure de Montréal.

Il est titulaire d'un M.Sc.A. (Paul-Sabatier), d'un Doctorat (INPT, Toulouse) et d'un Ph.D. (Sherbrooke)

A. El Fouladi



Harper le « brave ». Khaddafi le méchant !

Le printemps arabe...

En Avril 1986, j'étais dans un Boeing d'Air France au dessus de Benghazi en direction de Paris, lorsque des bombardiers américains détruisaient nuitamment des résidences du président Kadhafi. Ils ont manqué leur cible, tué sa fille adoptive, quelques dizaines de civils et deux marines américains y auront perdu la vie. Pourquoi ?



Par François Munyabagisha

Les chasseurs libyens nous ont alors barré le ciel, nous obligeant de rebrousse chemin vers le continent de l'obscurité. Nous l'avons échappé belle, en grande partie parce que la France et l'Italie avaient refusé toute collaboration à cette frappe planifiée un an plus tôt.

Un quart de siècle plus tard, la folie reprend le dessus, des bombardiers nous livrent un nouveau concert dans le ciel libyen. Cette fois encore, je m'estime chanceux, ayant passé du côté de ceux dont la vie est sacrée, protégée. J'ai la chance de regarder la télé, de naviguer dans l'imaginaire et questionner le bon sens des journalistes et commentateurs enthousiasmés par ce qui se passe là-bas. Le même enthousiasme spectaculaire qui a caractérisé les destructions des vies et de l'espoir en Irak par la coalition Bush et Blair il y a quelques années. J'eus cru que nous avions fait la bonne école, que nous avions appris à apprécier valablement le sens de la liberté au sens des Bush et celui de la paix au sens de D. Villepin. Que nous aura laissé cette école s'il faut exporter la démocratie sur les têtes de missiles ?

Je sais certains me trouveront fou. Ils se demanderont quelle mouche m'a piqué

pour ne pas chanter en chœur l'hymne des Nations Unies. Kadhafi est un dictateur, direz-vous, et le Conseil de Sécurité l'a livré aux vautours. Il ne s'agit évidemment pas d'enjeux d'un quelconque attachement à des valeurs de démocratie, de bonne ou mauvaise gouvernance nationale, encore moins de recherche de la paix ou d'intérêts du peuple libyen. Ce peuple qui, sous la dictature de Kadhafi aura été à l'abri des fléaux de l'aide humanitaire, du manque de soins médicaux, de l'analphabétisme et de l'exil, va dorénavant y goûter. Je ne crois pas qu'il y aurait pire scénario, pour justifier la folie. Peu de gens acceptent de verser le sang des autres et le leur, en sacrifice pour un idéal ou un intérêt collectif. Bien des gens par contre, n'accepteront de sacrifice d'un proche. Et ces gens constituent la majorité. Pourquoi l'option des sacrifices passe-t-elle en priorité ? Pourquoi n'avoir pas dialogué avec Kadhafi, l'énergumène qui renonçait au nucléaire sans y être forcé ?

Il y avait risque d'étouffement de vent des changements politiques à Benghazi, me dit-on. Mais si on se trouvait par malheur dans la région, on aurait demandé d'être évacué avant la tempête. Comme le sang à verser n'a pas de nom, que le spectacle commence! Ainsi Kadhafi est tué, avec des milliers d'autres proches ou non de son pouvoir. Et le vent pourra continuer son déferlement, sur les régions ressources. Car, il s'agit bien de l'enjeu du repositionnement des astres stratégiques. Aux enfers vieux et exécrable Kadhafi, et avec lui sa folie de vouloir vendre aux mieux offrant les ressources de l'Afrique, la Chine et les pays émergents d'Amérique latine, disait-il au sommet UE-UA l'an dernier.

Voici donc que nous sommes en campagne de destruction, à sens unique. Certains parlent de guerre, mais il n'y a pas de guerre. Nous frappons sur celui qui a déclaré forfait, et nous nous en réjouissons, si nous ne l'ignorons pas. Peu de Canadiens saurons que le pays du Prix Nobel de la Paix Sr Lester B.

Pearson, participe paradoxalement aux bombardements autorisés par le club des Nations Unies. En Afrique et à l'Union Africaine, les manchots de la diplomatie sont dans la danse, et ne semblent pas voir se poindre à l'horizon proche l'horrible décadence du vieux rêve de l'indépendance. De cette façon, le cycle des rendez-vous manqués recommence, cette fois-ci celui du sage mariage des intérêts économiques, intelligemment et collectivement négociés. En occident, élus, diplomates et experts sont muets. Ils attendent que les cendres refroidissent pour écrire des chapitres d'histoire. Au nom d'une nécessaire aide à révolte populaire pour la démocratie, ils s'interdisent de questionner le recours aux armes pour promettre des urnes, ils se complaisent d'avaliser l'esprit et le mouvement de rébellion armée en vue du changement de toute évidence incertain. Entre-temps, des millions de litres de sang humain se seront mélangés au sable chaud pour laisser filtrer l'huile essentielle à l'existence d'autres humains. Tous auront raté l'occasion de réanimer et civiliser l'humanité. Une démonstration de plus que ce monde est barbare, qu'on soit pacifiste à la Villepin-Chrétien (Irak 2003) ou belliciste à la Jupé-Harper (Libye, 2011).

Encore et encore, ce sont des gens qui ne sont pas des citoyens des pays guerriers qui sont condamnés à des massacres par nos armes et celles que nous leurs faisons payer pour équiper leurs «dictateurs», et qui ne participent pas aux décisions de ces barbares bombardements. Car leur sang a bon goût dans nos chars, nos habits, nos demeures, nos cellulaires et nos assiettes, quoi qu'on pense! De plus en plus cependant, ce sang risque de sentir suffisamment mauvais pour que l'électeur sensible s'en dissocie. Si non, ce sera un retour à «l'homme des cavernes», ou à plus près de nous le nazi, et la fin du fabuleux rêve humanitaire.

Kadhafi : Requiem pour un dictateur

Kadhafi n'est pas un démocrate modèle, mais l'opération voulue par le locataire de l'Élysée contre le leader libyen ressemble quand même à une agression contre un pays souverain !



Par Mustapha Bouhaddar

Si ces frappes ont pour but la défense des droits de l'homme, les bombardements devraient alors s'étendre en bonne logique à un nombre de pays dispersés sur tous les continents, où ils ne sont pas plus respectés qu'en Libye. La liste est longue. À moins que les champs de pétrole et de gaz naturel libyens ne soient pas totalement étrangers au déclenchement de cette intervention occidentale.

Le pétrole avant tout ?

Le 19 mars dernier, quelques heures avant l'entrée en guerre, dans la salle des fêtes de l'Élysée. Sarkozy y a convié à déjeuner les dirigeants occidentaux, arabes, et le secrétaire général de l'ONU. D'après le « Canard enchaîné » du 23 mars, certains convives n'apprécient guère le spectacle qui va suivre. Plusieurs diplomates américains et européens se plaindront, et ils le font savoir, d'avoir assisté à « un show de Sarkozy qui n'était pas nécessaire et n'a eu pour résultat que de retarder le début des opérations militaires ». Ces insolents n'avaient pas compris que la guerre pouvait encore attendre, juste le temps que Sarkozy prononce son discours face aux caméras, et tire la couverture à lui. Car, une grande partie des présents l'ignorait,

le Pentagone venait d'autoriser le président français à tirer le premier. Tout comme ils ignoraient que cette même salle des fêtes avait, en décembre 2007, accueilli Kadhafi avec tous les honneurs dus à un client de la France.

Mais les Américains ont vite repris la main. Quelques heures après les raids encore limités des Rafales français, leurs navires de guerre et leurs bombardiers B2 ont lancé 122 missiles de croisière sur 22 objectifs libyens. Mieux, que pour personne ne se berce d'illusions, le Pentagone publiait, le soir même, un communiqué passé plutôt inaperçu en France : « Les forces américaines sont l'outil tranchant principal de la coalition... (...) Les États unis fournissent les moyens de commandement, de contrôle et la logistique. » Voilà qui est brutalement dit. Et, ce que ne peut avouer le Pentagone, de petits commandos US ont été infiltrés en Libye pour guider les tirs et renseigner leur état-major. Quelques militaires français et britanniques jouent d'ailleurs un rôle identique, mais pas question de le reconnaître : la résolution de l'ONU ne prévoit pas l'envoi des troupes au sol.

Comme le rapporte « Le Canard », au quai d'Orsay, certains trouvent ridicules les « exigences » de Sarkozy. « Il a voulu appeler □Harmattan□ les opérations aériennes que les Américains ont baptisées □Aube de l'Odysée□, s'amuse un collaborateur de Juppé. Et il n'a pas voulu que cette guerre soit menée par l'Otan. »

Si Sarkozy a tenté de jouer en solo, cela tient pour beaucoup aux réticences de Barack Obama. Les diplomates français en poste à Washington ou à l'ONU ont, pour l'essentiel, compris qu'« il ne voulait pas se lancer dans un troisième conflit en terre musulmane, après l'Irak et l'Afghanistan ». Selon les attachés militaires français de Washington, c'est le 17 mars que Barack Obama s'est résolu à entrer en guerre, et sous la pression de trois femmes. Au premier rang, Hillary Clinton, suivie de Susan Rice, ambassadrice à l'ONU, et Samantha Powers, du conseil national de sécurité. Alors que d'autres membres de l'équipe présidentielle se

montraient plutôt réticents, ces trois femmes d'influence ont affirmé au Président que plusieurs pays arabes allaient s'engager aux côtés des États-Unis. Argument plutôt bidon, comme chacun l'a vu. Le 17 mars les conditions posées par Obama à l'engagement américain ont été aussitôt connues. Et d'une : pas de troupes sur le sol libyen. Et de deux : tout doit être sous le contrôle des chefs militaires US. Et de trois : une campagne aérienne de quelques jours et pas quelques semaines. Ensuite, les États-Unis devront vite passer la main aux Européens. C'est aujourd'hui l'objectif du Pentagone. Depuis la décision prise par Obama et les premiers bombardements, la Ligue arabe a retiré son soutien à la coalition, et l'Union africaine a aussi désavoué ces opérations menées pour renverser Kadhafi. Et même les États en guerre se déchirent. Britanniques, Italiens, Danois et autres Européens veulent combattre sous l'autorité de l'Otan. Mais au début de cette semaine, Sarkozy ne voulait pas s'y résoudre.

On apprend aussi par d'autres sources que bien avant les contre-attaques victorieuses de l'armée libyenne, il aurait été possible de livrer des armes aux insurgés et de dépêcher quelques instructeurs pour leur enseigner l'art et la manière de s'en servir. Au Pentagone et à l'Otan, plusieurs projets de livraisons gracieuses avaient été envisagés (roquettes, anti-chars, missiles antiaériens, etc). Puis plus rien. Explication avancée à Washington, mais peu crédible : l'Arabie Saoudite a refusé de servir de « base arrière » à ces transferts d'armes, car elle n'a pas pardonné à Obama d'avoir lâché Moubarak. Voilà deux semaines, mais un peu tard, Paris a fait un effort. Le service « action » de la DGSE a discrètement livré à Benghazi des canons, des batteries anti-aériennes, et quelques instructeurs sont depuis à l'œuvre.

Le 23 mars les républicains ne laissent pas un instant de répit à Obama. Tous les moyens sont bons pour affaiblir le

Lire la suite, page 26

à l'attention de Madame Louise Deschatelets du Journal de Montréal

Courriers des lecteurs...



Par Youssef Nacef
Laval, Québec.

Je vous lis presque à tous les jours et ce, depuis des années. Je trouve que vos réponses sont en général rationnelles et judicieuses.

Cependant, depuis quelques temps, vous recevez souvent de la part de nos concitoyens dits " pure laine " des propos qui frisent la xénophobie et des commentaires inappropriés qui associent les immigrants en général et les musulmans en particulier à une image négative. Jusqu'à là, normal, venant de certaines personnes ayant des opinions préconçues et des préjugés indéracinables à la Martineau, avec des connaissances limitées sur le sujet.

Ce que je trouve bizarre, c'est votre attitude vis-à-vis tout ça. Vous donnez votre aval sans apporter aucune nuance, comme si tout était véridique et sans équivoque.

Mais ce que je trouve encore plus bizarre, c'est votre réponse à cette

Québécoise mariée à un Algérien musulman. Elle vous racontait tout bonnement ce qu'elle a vu et vécu dans ce pays du Maghreb concernant le choix vestimentaire respectable de ces femmes respectées, que ce soit voilées ou pas. Vous aviez rejeté du revers de la main son témoignage. Vous ne l'aviez pas cru. Vous ne lui aviez même pas donné le bénéfice du doute. Vous étiez catégorique en lui disant qu'elle va avoir du mal à vous convaincre que les femmes y sont respectées et traitées en égales des hommes et que le seul fait de les forcer à se voiler est une mesure discriminatoire visant à les rabaisser au seul rang d'objet sexuel.

Vous pensez réellement que les femmes maghrébines sont forcées par les hommes d'être voilées, visant à les rabaisser au rang d'objet sexuel et qu'elles ne sont pas respectées? Vous êtes alors de ceux et celles qui pensent qu'une femme voilée est automatiquement une femme soumise et donc inférieure à l'homme.

Vous ne vous trompez pas de pays? Au Maghreb et surtout en Tunisie, la femme est probablement plus émancipée que la femme d'ici et certainement plus respectée. Avez-vous jamais visité un de ces pays là? Allez rencontrer une maghrébine d'ici que ce soit voilée ou non, discutez-en avec elle et vous m'en donnerez des nouvelles. Regardez plutôt autour de vous et vous allez voir c'est où que l'on ne respecte pas la femme!

A juste titre, dans la région de Montréal, on a répertorié 339 établissements où la femme est rabaisée, méprisée, abusée, indignée et traitée comme moins que rien.

Vous n'allez tout de même pas croire que toutes ces femmes là sont consentantes et qu'elles ne sont pas forcées par les hommes et rabaisées au

seul rang d'objet sexuel? Que préféreriez-vous? Forcer une femme à se couvrir les cheveux ou bien la forcer à vendre ses charmes et déambuler à moitié nue sur les trottoirs, dans les clubs, à la télé et j'en passe?

En ce qui me concerne, ni l'un ni l'autre. Mais avouez que la première option est plus respectueuse de la femme que la deuxième. C'est trop facile n'est ce pas, de ne voir que le mauvais côté des choses. La réalité est souvent tout autre.

Si je raisonne comme vous madame Deschâtelets, tous les Québécois sont des pédophiles, incestueux et batteurs de femmes, par le simple fait que ça existe dans notre société québécoise. Vous stigmatisez trop facilement les musulmans sur le simple fait qu'il peut y avoir des hommes qui obligent leurs femmes à se voiler.

Malheureusement, aujourd'hui, on a tendance à trouver ça normal que des communautés entières installées ici au Québec depuis des générations, soient stigmatisées et fustigées sur la place publique sans vraiment les connaître. Il est parfois salutaire d'aller au fond des choses afin de présenter un point de vue éclairé.

Avec seulement des opinions basées sur des oui-dire, sur des faits divers ou sur des cas isolés pour leur tomber dessus et en faire des citoyens de deuxième classe surtout avec l'aide des médias et les privilégiés de la plume qui ne ratent aucune occasion pour les juger sévèrement et les rabaisser

On n'a qu'à aller voir sur les réseaux sociaux pour constater que c'est devenu à la mode d'exprimer sa haine et son préjugé à l'endroit des Arabes et des musulmans que même un de vos confrères du journal a traité ces derniers de barbus sauvages. Quelle classe !

Kadhafi : Requiem pour un dictateur

Le printemps arabe...

chef de la Maison-Blanche, et le conflit libyen ne fait pas exception à la règle. L'opposition américaine, qui contrôle désormais la Chambre des représentants, reproche principalement au président démocrate un manque de consultation sur l'intervention américaine. Un membre du congrès allant jusqu'à déclarer que cette dernière est « illégitime ». L'absence de vision à long terme est pointée. « Il faut un plan pour l'après – Kadhafi », a réclamé Richard Lugar, un influent sénateur républicain. « Qui en aura la charge ? Qui payera ? Il n'a exprimé que de vagues promesses » souligne-t-il.

Face à la déferlante des critiques, Barack Obama se défend en invoquant la résolution de l'ONU. Il insiste aussi sur le rôle « mesuré » des forces américaines, et il a donné hier son accord, avec la France et la Grande-Bretagne, pour que l'OTAN joue un « rôle clef » dans le commandement des opérations. Obama peut également compter sur des soutiens de poids comme John Kerry.

L'ex-candidat à la présidentielle a déclaré que les États-Unis oeuvraient en Libye afin « d'empêcher un massacre d'innocents ». L'issue de ce conflit est primordiale pour Obama. Il ne pourra, en cas d'échec, rejeter la faute sur son prédécesseur, qui avait initié les impopulaires opérations afghanes et irakiennes. À l'inverse, un succès rapide ainsi qu'une transition politique réussie lui rapporteraient des points. En attendant, ces passes d'armes intéressent peu l'opinion publique, plus préoccupée par les chiffres du chômage que par le sort de Kadhafi. Elle pourrait en revanche être plus sensible au sort de ses soldats.

Kadhafi ne s'avoue pas vaincu !

Pendant ce temps là, le colonel Kadhafi ne désarme pas. Malgré les bombardements de la coalition internationale, le leader libyen a une nouvelle fois affiché, lors d'une intervention télévisée mardi soir, sa détermination. « À court terme, nous les battons, à long terme, nous les battons » a-t-il lancé depuis sa caserne de Bab el-Aziza, à Tripoli. Sur le terrain, ses troupes ont été bombardées le 23 mars par la coalition à Misrata. Mais elles tenaient toujours Ajdabiyah. La victoire est ainsi loin d'être acquise pour les re-



Sarkozy et Kadhafi

belles. « Les insurgés ne constituent pas une armée, analyse Pierre Vermeren, spécialiste du Maghreb. Leur victoire dépendra de leur capacité à s'organiser. » Alors qu'ils ont annoncé avoir perdu huit mille hommes depuis le début de l'insurrection, ils placent tous leurs espoirs dans les frappes de la coalition internationale. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a toutefois estimé hier qu'il n'était « pas question de s'enliser, ce sera une opération de courte durée. »

Il a également précisé que l'Otan n'exercera pas « le pilotage politique » de la coalition, même si l'organisation prendra désormais part aux opérations. « L'Otan interviendra comme l'outil de planification et de conduite opérationnelle des interventions » pour faire respecter la zone d'interdiction aérienne, a-t-il expliqué. Avant d'indiquer que la première réunion du groupe de contact sur la Libye réunissant États-Unis, France, Grande-Bretagne et pays participants aux opérations se réunira mardi à Londres.

Comme le rapporte le quotidien français « Le Monde » du 25 mars, l'ONU a pondu un rapport sur l'engagement de la coalition. Un compte rendu sans surprise. « Les autorités libyennes ont de façon répétée affirmé qu'elles ont mis en place un cessez-le-feu, nous ne voyons aucune

preuve que c'est le cas. Au contraire des affrontements violents ont continué », a souligné le chef de l'ONU, de retour d'une visite en Égypte et en Tunisie. « À aucun moment, le gouvernement libyen n'a pris de mesures pour remplir ses obligations inscrites dans la résolution 1973 adoptée le 17 mars », a-t-il déploré, avant d'avertir Tripoli : si la Libye n'obtempère pas, « le Conseil de sécurité pourrait être prêt à prendre des mesures additionnelles. »

Non seulement les forces libyennes continuent de tirer sur la population civile dans plusieurs villes du pays, mais les violations des droits de l'homme se poursuivent. L'accès humanitaire entravé sur la quasi-totalité du territoire libyen, provoque chez Ban Ki-moon « de sérieuses inquiétudes sur la protection des civils. »

Selon les Nations unies, plus de 335000 personnes ont fui la Libye depuis le début de la crise et 90000 réfugiés sont actuellement retenus le long des frontières avec la Tunisie et l'Égypte. L'ONU et les autorités libyennes, ajoute le secrétaire général, font, sur la situation humanitaire des analyses « très différentes ». Aucun accord n'a pu être trouvé sur l'envoi éventuel d'une mission d'évaluation des besoins. « Compte tenu de la nature critique de la situation sur le terrain, il est impératif que nous continuions d'agir

Kadhafi : Requiem pour un dictateur

Suite de la page 26

Le printemps arabe...

avec rapidité et de manière décisive », a-t-il insisté face aux quinze pays membres, dont cinq d'entre eux opposés à toute intervention militaire, s'étaient abstenus de voter la résolution de 1973.

La réunion à huis clos a été l'occasion pour plusieurs pays, dont la Russie et la Chine, d'exprimer leurs inquiétudes quant aux risques de dommages collatéraux des frappes aériennes de la coalition. « Un seul missile tombe demain sur une école libyenne, et c'est la fin de la légitimité de cette intervention », a fait remarquer un diplomate à l'issue des consultations. Peu avant, Ban Ki-moon avait rappelé aux pays coalisés leurs responsabilités « afin d'éviter de faire des victimes civiles et des dommages collatéraux ».

Aucun pays membre s'opposant au recours à la force n'a réclamé l'arrêt des frappes. « Ce n'était pas une réunion conflictuelle », a assuré l'ambassadeur français auprès de l'ONU, Gérard Arnaud, avant de préciser toutefois que « beaucoup de pays membres ont insisté sur le besoin d'une solution politique ». La réunion de l'Union africaine (UA) sur la Libye, prévue vendredi à Addis-Abeba et à laquelle ont été invités des représentants du colonel Kadhafi et la rébellion libyenne, devait être très suivie à New York.

Pour les Français, ces premières consultations du Conseil de sécurité sur l'engagement de la coalition ont permis de mettre en avant son bien-fondé. Face à la presse, M.Arnaud a ainsi qualifié l'intervention en Libye de « double succès ». Un massacre a été « évité » à Benghazi et « la zone d'exclusion aérienne a été mise en place », a-t-il dit. Reste que le cessez-le-feu immédiat exigé par la résolution de l'ONU n'a jamais été respecté par les autorités libyennes. « Nous voulons des actes. Le colonel Kadhafi doit accepter un cessez-le-feu immédiat », a martelé Gérard Arnaud.

Pourtant à Berlin, la question libyenne divise la classe politique allemande. En effet, une semaine après son abstention à l'ONU sur la résolution approuvant une intervention aérienne en Libye, l'Allemagne continue à mener une diplomatie d'équilibriste vis-à-vis de ses alliés occidentaux. Mouammar Kadhafi doit partir, mais le recours à la force

n'est pas la solution, ce qu'il faut c'est aggraver les sanctions économiques contre la Libye (gel des importations du pétrole libyen, notamment). Telle est, en substance, la position défendue par Angela Merkel, jeudi 24 mars, devant le Bundestag. Pour marquer sa détermination à ne pas utiliser la force contre le dictateur libyen, l'Allemagne a retiré ses quatre bateaux qui patrouillaient en Méditerranée dans le cadre de l'OTAN chargé de vérifier qu'aucune arme n'est livrée par mer à la Libye. L'application de cet embargo peut se traduire par un recours à la force. « L'Allemagne n'y participera pas », a indiqué un porte-parole du ministère de la défense. Mais, signe du trouble au sein de la coalition au pouvoir à Berlin, le ministre de la défense, Thomas de Maizière aurait, en privé donné une autre justification, mercredi, devant les parlementaire de la CDU. Selon lui, le blocus maritime est inefficace, car les armes et les mercenaires étrangers arrivent par voie terrestre.

Dans le quotidien Tagespiegel de vendredi, Ottfried Nassauer, du centre d'information pour la sécurité transatlantique, juge que « le blocus maritime a une importance politique ». Selon lui, « il permet à des pays qui ne veulent pas participer à la zone d'exclusion aérienne, comme la Turquie, de participer malgré tout à l'engagement contre la Libye ».

L'Allemagne préfère augmenter sa contribution en Afghanistan. Vendredi, le Bundestag devait se prononcer sur l'envoi de 300 militaires en Afghanistan chargés de participer aux missions de surveillance réalisés par les avions Awacs.

Dans le Tagespiegel du 25 mars, Sigmar Gabriel, président du Parti radical démocrate, juge l'engagement de l'OTAN « mal préparé et chaotique ». Il estime qu'il n'y a pas d'association réelle des voisins arabes, pas de direction et pas de structure claire. Pour lui, les trois principaux responsables s'appellent Angela Merkel, Guido Westerwelle et Nicolas Sarkozy.

Comment en finir avec Kadhafi ?

En premier lieu, l'espoir d'une implosion du régime libyen. Et sur ce point, Was-

hington et Paris sont à la manœuvre avec la volonté à peine dissimulée d'en saper les fondations. La présidence française a encouragé ouvertement les dirigeants libyens à faire défection et à rejoindre le Conseil national de transition, brandissant la menace de poursuites devant la Cour pénale internationale.

La meilleure solution serait qu'une partie de l'armée de Kadhafi se retourne contre lui, observe un analyste, tandis qu'un autre rappelle la formule de Churchill : « si Hitler envahissait l'enfer, je ferais alliance avec le diable », pour ensuite contraindre Kadhafi à négocier son départ. Autre option : armer la rébellion. « C'est ce que les Américains ou la DGSE (renseignements extérieurs français) ont fait en Afghanistan du temps de l'occupation soviétique, le genre de choses que l'on fait sans le dire mais qui est toujours risqué », observe-t-il. D'autant plus que les insurgés libyens n'ont pour la plupart aucune expérience militaire et que des islamistes pourraient récupérer une partie de la manne.

L'envoi de forces spéciales au sol ?

« A moins de disposer de Libyens dans leurs rangs, elles seraient visibles comme le nez au milieu de la figure ». Seuls les services de renseignement disposent de « gens capables de se fondre dans la population pour conduire des opérations clandestines ». Mais, la plupart de ces hypothèses souffrent d'un grave défaut. Elles sortent totalement des rails de la résolution 1973 qui ne donne aucun mandat aux forces de la coalition pour faire tomber Kadhafi.

En ce moment, tous les regards sont rivés sur Kadhafi. Il paraît qu'il n'avait pas supporté les images de Saddam à l'époque, quand les américains l'ont sorti de sa cachette, et l'ont pendu quelques mois après. En France, tout le monde veut connaître le secret qu'il dit détenir sur Sarkozy. Est-ce une info ou une intox ? On ne saura jamais la vérité. Car, si Kadhafi est battu, ce qui est fort probable, il préférera se tirer une balle dans la tête, que de finir comme Saddam.

Mustapha Bouhaddar

Un mois au Maroc...



Par Salaheddine Lemaizi

9 mars. L'échange entre le Roi et le peuple

Historique ! C'est en ce terme que l'ensemble de la classe politique qualifie le contenu du discours royal du 9 mars 2011. Le roi Mohamed VI annonçait des "réformes politiques globales", composées d'une réforme de la constitution et l'instauration de la régionalisation avancée sur tout le territoire marocain. Axée sur sept fondements, ces mesures sont en cours de préparation par deux commissions, la première composée d'experts, présidée par l'universitaire Abdeltif Mennouni et la deuxième composée des leaders politiques, présidée par le conseiller royal, Mohamed Mouatassim. Cette annonce est également historique car elle survient dans un contexte, où le Mouvement du 20 février exige "la monarchie parlementaire pour sortir de l'absolutisme". Un échange entre la monarchie et un mouvement de revendication est sans pareil de l'histoire du Maroc contemporain.

13 mars. Le Makhzen frappe...fort

Hchouma (la honte) ! C'est le sentiment des Marocains au lendemain de ce triste 13 mars. Le temps d'une journée les années de plomb ont fait leur retour. Pourtant, boostés par la teneur démocratique du discours royal, les Marocains ne s'attendaient pas à la répression organisée qui s'est abattue sur le "20 février", ainsi que l'ensemble des Casablancais qui se trouvaient par malchance au centre-ville. Les forces de l'ordre ont frappé fort ce jour-là, ils ont montré une grande capacité de nuisance politique. Depuis, cette bastonnade, les Marocains savent que des poches de résistance existent

contre l'espoir d'un Etat de droit. La répression atroce subit par des enseignants le 26 mars devant le parlement rappelle cette amère réalité.

20 mars. "Liberté, justice et dignité"

Magique ! C'est un des mots pour décrire la marche du 20 mars 2011. Vieux, jeunes, riches, pauvres, voilés ou pas, Casablancais de diverses couleurs politiques et sociales ont fait la fête ce mémorable dimanche pour demander "liberté, justice et dignité". Un franc succès pour les organisateurs, surtout que cette marche s'est déroulée pacifiquement, chose que nous pensions impossible dans la métropole. Depuis 1981, année des émeutes de "koumira", la logique sécuritaire a fait croire aux "bidaouis" que tout attroupement de plus de deux personnes est susceptible de se transformer en émeute et broyer toute la ville avec. "Faux, réplique le 20 février-Casa, les citoyens ont eux-mêmes veillé à protéger leur ville". Le succès de la marche du 20 mars 2011, leur donne une crédibilité inespérée au moment de la création du groupe sur Facebook, à l'origine de ce mouvement virtuel devenue une composante qui compte socialement comme politiquement avec un mot d'ordre "Mam'fakich" (on ne lâchera pas).

10 avril. "Marche de fidélité: Roi et Peuple"

Après le Mouvement 20 février, c'est au tour du Mouvement du 9 mars de créer le buzz, grâce à Facebook évidemment. Ce mouvement, fait parti de la Coordination nationale des mouvements des jeunes, il est l'initiateur de la marche du 10 avril prochain à Casablanca, une marche nationale baptisée "Marche de fidélité: Roi et Peuple". Objectifs : "Oui aux réformes, mais dans le cadre du discours du 9 mars, oui au respect de nos constantes sacrées, oui à un Maroc meilleur, mais sous l'égide de SM le Roi, engageons-nous pour un Maroc, démocratique et uni sous l'égide de SM le Roi Mohammed VI". Une marée humaine devrait déferler, à nouveau, sur Casa. Et tant mieux pour le débat démocratique...

Abbas, bad boy ?

Dans l'ébullition politique actuelle, les partis politiques semblent les grands perdants. Abbas El Fassi, "chef" de l'Exécutif cristallise cette perte de crédibilité. Par son suivisme et son attentisme, il porte un vilain coup à la classe politique. Sa déci-

sion pour contrôler plus sévèrement toutes les réunions publiques, les soumettre à l'autorité locale et verrouiller l'usage des salles semblent aller à contre sens avec l'air du temps. "Nous sommes les principaux visés par cette mesure liberticide", commente le "20 février" dans un communiqué. Ce dernier a pourtant bravé cet interdit, le 27 mars, des réunions publiques ont pu être tenues sans autorisation, même que le mouvement à Casa, a osé organiser un happening artistique en plein centre-ville.

CCME. Des questions pour l'avenir

La promotion de Driss El Yazami, au poste de président de Conseil national des droits de l'homme (CNDH), laisse le Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME) sans patron. Combien cette vacance va-t-il durer ? Le passage d'institutions consultatives à d'instances avec un vrai pouvoir touchera-t-il aussi le CCME, comme se fut le cas avec le CNDH ? Faut-il revoir les missions et la composition de ce conseil ? Enfin, un détail : qui sera la nouvelle personne choisie à la tête du CCME ?

Géret n'est pas le messie !

La défaite marocaine contre l'Algérie en football a révélé au grand jour qu'Eric Gérets, le coach national, n'est pas un messie, qu'il peut même se tromper ! Sacrée scoop pour l'opinion publique. Avant ce match, cet entraîneur belge était un génie capable de faire des miracles. De quoi mériter un salaire de plus de 10 000 DH/heure. Après le choc d'Annaba, les "spécialistes" du foot ont été "surpris" par son coaching "risible". Reste au Maroc trois matchs, qu'il doit ABSOLUMENT gagner pour se qualifier à la CAN 2012.

La citation. Ameur promet

"Les MRE, au même titre que tous les autres Marocains, sont concernés par le vaste chantier de réformes lancé par le souverain. Les MRE participeront eux aussi, à la réforme constitutionnelle."

Mohamed Ameur, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Communauté MRE. Source : Telquel

Le chiffre : 50 000

C'est le nombre de participants annoncé par les organisateurs de la marche du 20 mars. De son côté l'agence MAP parle de 1500 personnes. Qui croire dans cette guerre des chiffres ?

One..two...three.. viva Algérie!!! One.. two... three.. viva Maroqui !!

Le Derby maghrébin a tenu toutes ses promesses et a démenti les mauvaises langues qui prédisaient que ce match allait être un " remake du drame d'Oum Darman ", en faisant allusion au mauvais souvenir du match Algérie Égypte et à ses conséquences sur la relation entre les deux pays arabes



Par Said Chayane

Malgré les déclarations de presse et la polémique autour de cette rencontre entre deux pays, dont les relations diplomatiques sont, certes, ternies par des tensions et un conflit qui remonte à presque un demi-siècle, le match n'est pas sorti de son cadre purement sportif.

Je ne reviendrais point sur les détails de cette rencontre, sur les failles de l'arbitrage, les erreurs de Gerets ou sur l'impact du résultat (1-0 pour les Fennecs d'Algérie) sur le classement du groupe (Statu quo), je féliciterais les 22 acteurs (REJJALA et FHOULA) pour la belle prestation, le courage et l'engagement physique, digne de nous autres maghrébins.

Pour l'Algérie, Il faut bien reconnaître qu'il s'agit là d'une grande nation du Football qui aura mérité amplement de garder ses chances pour la qualification. En tant que marocain, je tiens à rendre aussi un hommage particulier au public algérien et au staff de dirigeants qui ont accueilli chaleureusement les lions de l'Atlas et la délégation officielle.

Un joueur des lions de l'Atlas a exprimé dans sa page Facebook son agréable surprise pour la qualité de l'accueil et surtout la visite d'après match dans les vestiaires des joueurs marocains, par Mohamed Raouraoua actuel président de la Fédération algérienne de football

et membre du Comité Exécutif de la FIFA.

Personnellement, je souhaite que toutes les rencontres sportives se déroulent dans la même ambiance de fraternité. En réponse à un contexte d'avant match assez explosif du fait de ses sous-bassement politiques. La balle est dans le camp des marocains pour prendre une revanche " sportive " en Juin et pour faire preuve de la même hospitalité pour accréditer la bonne entente algéro-marocaine.

On se souvient lors de la dernière coupe du monde le public marocain a longuement supporté les Fennecs, en toute sportivité mais surtout en raison de ces liens de fraternité et de rapprochement entre les deux peuples.

Au même titre que les musiques Rai , andalouse et Gnaoui adulées par les deux peuples , le football constitue une raison d'être pour la jeunesse des deux pays, une jeunesse qui réclame de plus en plus son droit à être écoutée et à s'exprimer sur des questions purement politiques , qui hypothèquent l'avenir des deux nations.

Pour la petite histoire, l'ouverture et l'apaisement des relations, suite à la constitution de l'UMA, et grâce à un rapprochement politique entre feu Hassan 2 et Chadli, ont permis à plusieurs milliers de jeunes Algériens de venir au Maroc, pour tourisme, travail ou sport.

Le Raja a réussi sa première coupe d'Afrique des clubs champions, grâce, entre autre, à son trio algérien : l'entraîneur Rabah Saadane, son meneur de jeu Cherif Al Ouazzani et son gardien de but Drid, lors d'une finale Mémorable en Algérie, contre, devinez qui : le Mouloudia D'Oran.

Rahim, le fou follet algérien était le chou-chou du public du Chabab Mohammedia entraîné par Farghâni (un autre algérien de la mythique équipe de 1982).

Et Maghraya, un élégant défenseur des Fennecs a fait les beaux jours de l'ittihad de Tanger. Nos amis algériens du Canada se rappelleront sûrement ce joueur qu'on surnommait Beckenbauer.

De toute évidence, l'Algérie et le Maroc sont deux pays frères et voisins qui sont condamnés à vivre côte-à-côte et donc à s'entendre. Ni l'Algérie ni le Maroc ne pourront déménager un jour!

Commençons par ouvrir nos frontières, à unir nos deux peuples, par la culture, le sport, l'économie, le reste, à savoir le politique, suivra forcément .La convergence des objectifs et des intérêts socio-économiques en sera le garant.

À l'image de ce qu'on a vu a Montréal Dimanche dernier, des liesses de joie d'un côté et des félicitations de l'autre côté, les deux peuples sont amenés à s'unir, s'entendre et se respecter mutuellement.



Maroc : Esprits et éthique sportifs en déclin ?

«Le génie est fait de 1% d'inspiration et 99% de transpiration » Thomas Edison.

«L'esprit d'équipe...c'est des mecs qui sont une équipe, ils ont un esprit! Alors ils partagent! » Coluche.

Je me suis inspiré de ces deux citations pour évoquer des situations de manquements à l'esprit sportif, au gros bon sens et au Fair Play : Le mois dernier, a été caractérisé par un nombre inquiétant de dérapages à l'esprit sportif et à l'éthique sportive, au niveau du Football marocain.

Bitchons en chœur :

2 joueurs du RAJA de Casablanca ont été surpris en charmante compagnie dans une chambre d'Hôtel à Bamako avec 3 filles marocaines qui travaillent dans cet établissement 5 étoiles, une soirée arrosée, la veille du match aller crucial en ligue des Champions africaine!!!

Un joueur vedette du WAC poursuivi pour harcèlement sexuel et incitation à la débauche par une fille dans un hôtel à Casablanca, lors de la concentration de l'équipe Wydad avant un match crucial en championnat.

Bagarre de gros bras lors du match au sommet Safi-Wac, la raison : le joueur africain du Wac marque un but en profitant de l'arrêt du jeu par les joueurs mesfious qui assistaient un joueur wydadi blessé!!!

Un joueur du Difaa d'El Jadida, écrase des piétons (1 mort) avec la voiture d'un ami immigrant, il n'avait pas de permis de conduire!!!

Des supporters du RAJA agressés sur l'autoroute à proximité de Rabat par des supporters des FAR lors du match Raja-FUS!!!

Un entraîneur national des FAR insulte ses joueurs dans les médias et les traite de produits périmés!!!

Zaki laisse tomber son équipe le Kawkab de Marrakech condamnée à la relégation, envoie un certificat médical et empoche finalement 150 millions pour rupture de contrat par le club!!!

Zaki donne son accord pour entraîner le DHJ et à 5 jours du match crucial en coupe africaine, il désiste.

Un joueur du Raja agressé devant un guichet ATM (Fracture du nez) et un joueur de Mohammedia agressé devant chez lui (plusieurs fractures au pied)!!!

Les supporters du Kawkab vandalisent le beau nouveau stade de Marrakech, chaises et sanitaires cassés!!!

Lors du match Algérie Maroc, les représentants de la Fédération marocaine n'adressent pas à la parole à ceux du Ministère marocain de la jeunesse et des sports, on se marche sur les pieds au lieu de s'assurer que les équipements sportifs sont de bonne qualité (scandale du maillot d'EL ARABI)!!!

IN FINE et pour clore cette rubrique voici les meilleurs ragots Foot marocain du mois :

Gerets (entraîneur équipe nationale) et PIM VERBEEK (entraîneur de l'équipe olympique) aiment trop Marrakech!! On se concentre dans la ville Ocre tout en faisant la JAVA et le tourisme le soir...ça je peux le comprendre, cette ville est tellement ensorcelante!!

Même si la préparation du derby mag-

hrébin d'Annaba à Marrakech a été fatale aux lions (pelouse différente, climats diamétralement opposés), Gerets n'a pas ménagé les joueurs marocains en critiques et propos indécentes lors de ses dernières sorties médiatiques.

Ce même Gerets, en organisant à Marrakech un match amical banal de l'équipe nationale des joueurs locaux à 3 jours des matchs retours des coupes africaines des clubs, a hypothéqué les chances des équipes du RCA, WAC, DHJ, FUS et MAS dont les meilleurs joueurs constituent l'ossature de cette équipe nationale. Heureusement, Dieu Merci, les 5 équipes se sont qualifiées pour le prochain tour.(vrais REJJALA)

PIM VERBEEK, le néerlandais fait lui dans le favoritisme : Ses préférés sont d'abord les joueurs marocains qui évoluent en Hollande vient ensuite les joueurs francophone et en dernier rang l'armada #people# des joueurs locaux..Ça va finir en révolution des opprimés cette affaire!!!

Pour le compte de la qualification aux jeux Olympiques le match aller Maroc Mozambique a été disputé dans le beau stade de Marrakech par des joueurs évoluant en Hollande et France. L'équipe olympique qui jouera le match retour dans les jungles dangereuses du Mozambique sera formée à 100% de joueurs locaux..Bon... PIM VERBEEK ne veut pas mettre en péril les joueurs cadres qui parlent Flamand néerlandais!!!!Non, j'ironise...juste pour rire...en fait, la Fifa ne les autorise pas à jouer, la date du match retour n'étant pas homologuée par la FIFA..

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur
notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067
ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Inclure la spécificité MRE dans la constitution marocaine

Afin de mettre en exergue la spécificité MRE, dans le contexte de la révision constitutionnelle en cours, quelques membres de la communauté marocaines de Montréal se sont réunis le 20 mars dernier, pour se concerter sur la manière de porter notre voix à la commission ad hoc, chargée de la révision de la constitution. Il a été décidé, suite à cette rencontre, d'organiser des conférences caravanes, en vue de recueillir le maximum d'opinions qui serviront à rédiger un mémoire à l'attention de la commission ad hoc.

Ces conférences caravanes vont être organisées à Montréal, Québec, Ottawa et Toronto durant le mois d'avril 2011. Les dates et les lieux seront fixés selon un échéancier établi en commun accord avec les associations et le comité organisateur et de réflexion issu de la rencontre du 20 mars dernier (1)

OBJECTIFS DES CONFÉRENCES

- De réfléchir sur notre représentativité en tant que citoyens à part entière;
- Sur la possibilité d'inclure notre spécificité MRE dans la constitution révisée;
- Sur la possibilité de nous considérer comme région économique dont les frontières sont à géométrie variable et qui pourrait servir comme pont entre nos pays d'accueil et notre pays d'origine.

Quelques associations ont déjà montré leur intérêt pour cette initiative dont :

- La Fondation Tarik Assalama
- L'AFEMPEC;
- Le Regroupement des étudiants de l'Université de Montréal et de l'Uqam;
- Organismes ayant confirmé leur participation et soutenu notre démarche :
- L'Association des marocaines et marocaines de l'université de Laval;
- L'Association

des marocains de Toronto;

- L'Association des marocains du Québec;
- L'Association des marocains de Sherbrooke;

Pour plus d'information, contacter :
M. Ahmed Mendili au 514- 965-9272 .

(1) COMITÉ ORGANISATEUR PROVISOIRE :

Mesdames :

- Abhir Amal
- Nhari Zineb;

Messieurs:

- Ahmed Mendili
- Ali Idrissi,
- Mostqapha Idrissi
- Akram Adham
- Abderrahman El Fouladi
- Ahmed Iddoub

Annonce gratuite

عقد الزواج

يسعد الجمعية الإسلامية لشمال مونترال ان تقدم للجمعية المغربية خاصة
والإسلامية عامة خدمة إبرام عقد الزواج حسب الشريعة الإسلامية -
و تعيظكم الجمعية علما ان هذا العقد معترف به من طرف الحكومة الليبية
و مصالح التصنيبة العامة المغربية بـمونترال

لتزبه من المعلومات الرجاء الاتصال بالآخ عبر
(514) 325-7322
العنوان : مسجد نور الإسلام
4675, Rue Amiens, Montréal-Nord, (Angle Amiens/Drapeau)

ACTE DE MARIAGE

L'Association Musulmane de Montréal-Nord est heureuse d'offrir à la
Communauté Marocaine en particulier, et Musulmane en général, le service
de délivrance de l'acte de mariage musulman

L'acte délivré est reconnu par le Gouvernement du Québec et par le
Consulat Général du Maroc à Montréal.

Pour informations et Rendez-vous
M. Ouar : (514) 325-7322
Adresse : Mosquée Nur Al-Islam, 4675, Rue Amiens, Montréal-Nord
(Angle Amiens/Drapeau)

Association Musulmane de Montréal Nord (AMMN)
<http://www.ammn.org>



Viande Halal

Prix abordables!
Téléphonez au
(450) 588-3439

**A 30 minutes
de Montréal**

**Vous pouvez
Aussi accomplir le
rituel de l'abattage par
vous-même**

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline -
Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)